Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370702
Centre d'intérêt: 260

Trottier, Yvon.

Diversification du personnel de rééducation et de soutien auprès des enfants mésadaptés socio-affectifs de niveau secondaire en situation d'intégration / Serge Morin, responsable du projet ; Yvon Trottier, chercheur. -- Trois-Rivières : Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, 1981.
52, 63 f. ; 28 cm.

Faux-titre: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "Projet-pilote" : rapport final, 1980-1981. La couv. porte en outre: Projet-pilote MSA #9. Résumé: f. 51. Bibliogr.: f. 49-50.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Perturbé affectif *Intégration scolaire *Adaptation scolaire *Secondaire (Niveau)

Le projet est centré autour de deux thèmes: le développement des apprentissages des élèves du secteur adaptation scolaire (élèves perturbés affectifs) et l'intégration de certains d'entre eux au secteur d'enseignement régulier. Une évaluation de la qualité des apprentissages effectuée par l'orthopédagogue a fait ressortir des constantes chez les élèves et elle a fourni une base aux interventions de rééducation. Il s'agissait surtout d'identifier les attitudes qui pouvaient bloquer les apprentissages et de chercher à développer des habiletés de lecture et d'écriture chez les élèves.

En 1980-1981, le projet a touché 36 élèves âgés de 13 à 18 ans qui fréquentent le secteur de l'adaptation scolaire à la polyvalente Chavigny (c.s.r. des Vieilles-Forges). Ces élèves, qui sont classés mésadaptés socio-affectifs, ne présentent aucune déficience intellectuelle. Au total, dix de ces élèves sont intégrés à temps plein au secteur régulier, les autres le sont à temps partiel. Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. Une grille de comportement et divers tests ont permis d'évaluer les progrès des élèves.

Sur les 29 élèves présents en fin d'année, 14 n'ont pas atteint le niveau de secondaire I d'après les tests auxquels ils ont répondu. Cependant, parmi ces 14 élèves, ceux dont les équivalences se situent au niveau de la sixième année ou de la fin de la cinquième année ont réussi leur secondaire I. Une remise en question des programmes devrait suivre l'analyse de ces résultats. L'écart entre les élèves perturbés affectifs et les autres élèves se révélant moins prononcé que prévu, rien ne justifie de les orienter d'office vers le secteur professionnel court.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 04

Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire des Vieilles-Forges
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA - DF

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION

"PROJET-PILOTE"

1980-1981

DIVERSIFICATION DU PERSONNEL DE REEDUCATION ET DE SOUTIEN AUPRES DES ENFANTS MESADAPTES SOCIO-AFFECTIFS DE NIVEAU SECONDAIRE EN SITUATION D'INTEGRATION

"RAPPORT FINAL"

Trois-Rivières
1981-08-24

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION

D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

DANS LE CADRE DE L'ACTION PROJET-PILOTE

RAPPORT D'ETAPE

PLAN DU RAPPORT DE LA RECHERCHE

1980-1981

1. Titre du projet.....3

2. Commission scolaire 3
Ecole (s)

3. Membres de l'équipe de recherche et d'intervention.....3
(nom, profession et formation, responsabilité dans le projet).

4. Plan de la recherche: 5

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet. Il importe de préciser chacun des éléments suivants:.....5

a) Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet; 5

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment;.....5

c) Groupe-âge et sexe; 5

d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier;.....6

e) Organisation humaine et physique de l'école;.....7

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions (total du nombre d'intervenants) et description des liens fonctionnels;.....8

g) Assiette horaire;.....15

h) Facteurs géographiques;.....15

i) Ententes de services avec le ministère des affaires sociales;.....16

j) Secteur enfance inadaptée;.....16

k) Objectifs du secteur enfance inadaptée;.....17

4.2 Objectifs de la recherche:.....18

4.4 Elaboration du modèle d'intervention:.....23

4.4(2) Objectifs de l'intervention:.....24

4.4(3) Description du type d'intervention adoptée:.....25

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation:.....33

5. Impact social:.....46

5.1 Mesures prises pour informer s'il y a lieu, les parents, les maîtres et les élèves de la nature et de la portée de ce projet:.....46

5.2 Attitudes des parents, des maîtres, des élèves et des autres:.....46

6. Recommandations:.....47

7. Bibliographie:.....49

8. Sommaire du projet:.....51

9. Budget:.....51

9.1 Coût autorisé par le Ministère:.....51

9.2 Coût réel avec détail des dépenses:.....51

10. Identification.....52

11. Résolution du conseil des commissaires de la commission scolaire.....52

LISTE DES ANNEXES

Annexe A 1
Annexe B 14
Annexe C 16
Annexe D 17
Annexe E 19
Annexe F 22
Annexe G 26
Annexe H 34
Annexe I 35
Annexe J 37
Annexe K 55
Annexe L 57
Annexe M 58
Annexe N 59

1- TITRE DU PROJET:

Diversification du personnel de rééducation et de soutien auprès des enfants mésadaptés socio-affectifs de niveau secondaire en situation d'intégration.

2- COMMISSION SCOLAIRE:

Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges

ECOLES:

Polyvalentes Chavigny et De-La-Salle, Pavillon de l'automobile.

3- MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'INTERVENTION:

NOM	:	Serge Morin
QUALITE	:	Conseiller pédagogique à l'adaptation scolaire
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Responsable du projet, veille à l'organisation physique, administrative et au déroulement du projet.*
NOM	:	Louise Guay
QUALITE	:	Psycho-éducatrice
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Affectée au soutien psycho-éducatif des élèves en situation d'intégration. Apporte un support aux professeurs acceptant ces élèves dans leur classe et aux parents de ces enfants.

* Note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les commissions scolaires dans le cadre des projets-pilotes. Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Education, Gouvernement du Québec.

NOM	:	Ginette Ouellette
QUALITE	:	Orthopédagogue
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Affectée à l'évaluation des apprentissages des élèves. Intervient pour aider à l'acquisition d'habiletés en lecture et en écriture. Personne-ressource auprès des professeurs.

NOM	:	Raymond Savard
QUALITE	:	Psychologue
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Face à la clientèle en situation d'intégration, le psychologue remplit les mêmes fonctions que celles décrites en 4.1f - face aux étudiants de l'adaptation en général. Responsable de l'approche rééducative. Personne-ressource auprès de l'équipe de recherche.

NOM	:	Jacynthe Goulet
QUALITE	:	Travailleuse sociale
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Personne-ressource auprès de l'équipe de recherche. Sur demande et selon les besoins, intervient auprès des enfants en situation d'intégration et du milieu familial, scolaire, etc...

NOM	:	Yvon Trottier
QUALITE	:	Chercheur
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Tel que défini dans le document. Note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les commission scolaires dans le cadre des projets-pilotes. Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'éducation, Gouvernement du Québec.

4- PLAN DE LA RECHERCHE DE L'EXPERIMENTATION:

4.1- *MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET:*

A) Difficulté des élèves concernés par ce projet:

Le groupe est essentiellement constitué d'étudiants M.S.A. Sauf exception, les étudiants ont fréquenté des écoles élémentaires pour mésadaptés socio-affectifs puis le secteur adaptation à la polyvalente Chavigny. Il sont tous d'intelligence moyenne ou supérieure, ne possédant donc pas de déficience intellectuelle.

Les élèves du secteur ont été au départ le sujet d'une référence de leur milieu d'origine à la suite d'une évaluation faite par un professionnel. Cette évaluation se fait par consultations, observations et par l'utilisation d'examens psychométriques. Une rencontre est organisée entre le milieu référant et le comité d'admission du secteur (conseiller pédagogique, psychologue, travailleur social professionnel) pour évaluer la pertinence de la problématique en fonction des objectifs poursuivis au secteur adaptation scolaire.

L'évaluation se fait au fur et à mesure que les cas sont référés. Il n'y a pas de date précise prévue à cette fin.

B) Nombre d'élèves:

Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment: 36 étudiants M.S.A. dont 2 filles et 34 garçons.

C) Groupe d'âge:

13 à 18 ans

D) Localisation des étudiants en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier":

L'ensemble de la clientèle touchée par le projet se caractérise par leur situation d'intégration au secteur dit régulier, soit le secteur général, professionnel court ou professionnel long. Cependant, les modèles d'intégration diffèrent d'un individu à un autre. C'est ainsi qu'actuellement, sur les 36 étudiants M.S.A. en situation d'intégration:

- 10 étudiants sont intégrés à temps plein au secteur régulier, soit 1 au secondaire 1 général et 9 au secondaire professionnel court 300.

- 23 étudiants sont en situation d'intégration à temps partiel, c'est-à-dire, qu'ils fréquentent les ateliers du secondaire court mais suivent les cours de matières académiques au secteur de l'adaptation.

- 3 étudiants du groupe de récupération sont intégrés au secteur régulier général que pour les matières académiques de base ou pour quelques-unes d'entre elles. Ils suivent leurs autres périodes académiques au secteur de l'adaptation qui se situe à l'intérieur même de la polyvalente Chavigny. Les périodes d'ateliers sont offertes par le secteur.

E) Organisation humaine et physique de l'école:

Organisation physique:

Les étudiants concernés par le projet reçoivent les cours de matières académiques à la polyvalente Chavigny. Cependant, selon les choix d'ateliers effectués, ces jeunes doivent parfois se déplacer vers d'autres institutions de la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges (polyvalente De-La-Salle, Pavillon de l'automobile) pour suivre leurs ateliers.

Vous retrouverez à l'annexe A une description détaillée de l'organisation humaine et physique de chacun des milieux intégrants.

Organisation humaine:

Nombre d'élèves: 1500 élèves environ

Composition du personnel: Voir annexe B. Il faudrait y ajouter cependant la présence occasionnelle de stagiaires en psychoéducation et en génagogie.

4.1F) Nombre d'intervenants, identification des fonctions et fréquence de leurs interventions:

N.B.: 1 période: 60 minutes

Pour les intervenants du secteur de l'adaptation scolaire.
Inspiré de: Rapport semestriel sur le fonctionnement du secteur de l'adaptation scolaire à la polyvalente Chavigny.

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
1 adjoint à la direction à l'adaptation scolaire, conseiller pédagogique	- Responsable du programme scolaire - Consultant pour les programmes de réadaptation - Consultant pour la formation professionnelle - Responsable du comité d'étude de cas et de discipline - Responsable des relations avec les parents - Coordonne le travail de l'équipe professionnelle des éducateurs et des enseignants	- Présence à l'école: 5 jours par semaine - Intervient selon les besoins
1 psycho-éducatrice	- Action psycho-éducative face aux étudiants en situation d'intégration - Supports auprès des professeurs du régulier qui reçoivent des étudiants M.S.A. - Contacts avec les parents	- En fonction 5 jours par semaine - Intervient selon les besoins, selon les demandes formulées et en fonction du plan d'aide choisi

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Observation - Conception prise en charge ou collaboration dans l'élaboration et la réalisation d'activités éducatives. - Participe aux discussions de cas des étudiants M.S.A. intégrés. - Seul lien entre le secteur régulier et le secteur adaptation.	
1 psychologue à l'adaptation scolaire	- Responsable de l'approche rééducative dans le milieu. - Voir à ce que s'établisse un plan d'orientation scolaire et/ou professionnel à court moyen et long termes, conformément à l'évolution personelle de chacun des étudiants et leurs possibilités d'apprentissage. N.B.: L'accomplissement de ces 2 responsabilités se fait à travers un rôle de consultant auprès de la direction, des intervenants et des parents ainsi que par la participation à l'équipe multidisciplinaire. - Intervention directe auprès des clients et étudiants: . thérapie individuelle au besoin . responsable du dossier personnel de l'étudiant et des évaluations psychologiques et des troubles d'apprentissages des jeunes.	- En fonction 5 jours par semaine. - 45% du temps est consacré à cette première responsabilité. - 35% du temps - 20% du temps N.B.: La population en situation d'intégration représente une clientèle cible au secteur adaptation. C'est donc pourquoi, sur les 80 étudiants du secteur adaptation, les 27 en situation d'intégration demandent en terme de temps plus d'investissement de la part du psychologue.

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	N.B.: Le psychologue remplit les mêmes fonctions face aux étudiants de l'adaptation scolaire et face aux étudiants en situation d'intégration.	Cette clientèle occupe donc 40 à 50% du temps par semaine du psychologue.
1 travailleuse sociale secteur de l'adaptation scolaire	- Assure la coordination avec les organisme externes tels: . service social . tribunal de la jeunesse . centre d'accueil . foyer d'accueil . foyer naturel	- 40% du temps est consacré à cette première responsabilité.
	- Service pour les étudiants qui ont des problèmes de fonctionnement social.	- 25% du temps
	- Membre de l'équipe multidisciplinaire.	- 20% du temps
	- Service de consultation et d'aide auprès des agents du milieu.	- 10% du temps
	- Consultation auprès des parents.	- 5% du temps
	N.B.: La travailleuse sociale est affectée prioritairement au secteur de l'adaptation de la polyvalente Chavigny, mais elle doit sur demande desservir d'autres milieux. Globalement, nous pouvons dire que la travailleuse sociale consacre 25% de son temps à la population en situation d'intégration.	

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
6 enseignants au secteur de l'adaptation scolaire	- Titulaire d'un groupe - Assure la coordination pédagogique de son groupe. - Responsable de l'enseignement du français et des mathématiques. - Assure une forme de tutorat à chacun de ses élèves. - Assure un lien entre sa programmation académique et celle du secteur général afin de faciliter l'intégration de certains de ses élèves à ce dernier secteur. - Participe aux discussions de cas relatives à son groupe avec les professionnels du milieu. NOTE: Au secteur de l'adaptation, ces étudiants sont intégrés dans des groupes pouvant aller jusqu'à 14 étudiants. Pour certaines périodes, un étudiant peut être seul de notre clientèle dans un groupe et à l'occasion se retrouve avec d'autres étudiants de la clientèle du projet.	1er ENSEIGNANT: - 20 pér./7 jours pour 4 étudiants - 16 pér./7 jours pour 1 étudiant - 13 pér./7 jours pour 8 étudiants - 11 pér./7 jours pour 2 étudiants - 5 pér./7 jours pour 1 étudiant 2ième ENSEIGNANT: - 4 pér./7 jours pour 3 étudiants - 3 pér./7 jours pour 3 étudiants - 2 pér./7 jours pour 1 étudiant 3ième ENSEIGNANT: - 25 pér./7 jours pour 1 étudiant - 18 pér./7 jours pour 1 étudiant - 14 pér./7 jours pour 1 étudiant - 11 pér./7 jours pour 1 étudiant - 2 pér./7 jours pour 2 étudiants - 1 pér./7 jours pour 4 étudiants 4ième ENSEIGNANT: - 20 pér./7 jours pour 1 étudiant

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
3 enseignants spécialisés au secteur de l'adaptation scolaire.	- Mêmes fonctions que les professeurs du secteur académique régulier.	1er ENSEIGNANT EDUCATION PHYSIQUE - 2 pér./7 jours : 1 étudiant - 1 pér./7 jours : 3 étudiants 2ième ENSEIGNANT: CATECHESE: - 2 pér./7 jours : 8 étudiants - 1 pér./7 jours : 2 étudiants 3ième ENSEIGNANT: ARTS PLASTIQUES - 2 pér./7 jours : 1 étudiant - 1 pér./7 jours : 3 étudiants
1 orthopédagogue	20% consultant sur les programmes scolaires et le matériel d'enseignement correctif 15% responsable de l'évaluation scolaire des étudiants 50% ressources spécifiques à l'atelier-matière et aux A.M.O.I. 15% consultant sur les concepts théoriques et pratiques des différents modes et méthodes d'apprentissage.	

Il y a aussi un certain nombre de professeurs du régulier qui reçoivent dans leurs cours des élèves du secteur Adaptation scolaire. Ils ne sont toutefois pas considérés ici comme des intervenants du secteur puisque lorsqu'une difficulté surgit chez un des étudiants dont l'origine est l'adaptation scolaire, c'est la psychoéducatrice du secteur qui est appelée à intervenir.

Nous avons choisi de ne pas essayer de représenter les relations entre les différents intervenants du secteur de façon schématique. En effet, la structure qui a prévalu jusqu'à maintenant se veut suffisamment souple pour que chacun puisse faire appel à n'importe quelle ressource selon le besoin. Ceci veut dire que dans un schéma, il aurait fallu illustrer des liens entre chacun des membres du personnel. Toutefois, certains comités ont été mis sur pied pour répondre à des besoins bien précis.

En mentionnant le nom des différentes personnes appelées à travailler à l'intérieur de ces comités, vous aurez une idée des liens fonctionnels formels qui existent à l'intérieur du secteur.

Comité d'admission au secteur:

- responsable du secteur
- psychologue
- travailleuse sociale
- orthopédagogue (sur demande)

Comité d'admission à l'atelier-matière:

- responsable du secteur
- psychologue
- orthopédagogue
- professeur qui réfère le cas
- professeur susceptible de recevoir l'élève à l'atelier-matière

Comité d'évaluation des progrès en atelier-matière:

- responsable du secteur
- orthopédagogue
- professeur de l'élève en atelier-matière

Comité d'organisation des "AMOI":

- orthopédagogue
- psycho-éducateur responsable des "AMOI"
- deux enseignants titulaires en phase I
- 1 professeur D'AMOI

Etudes de cas:

- responsable du secteur
- psychologue
- psycho-éducateur responsable du groupe
- enseignant de l'élève concerné

4.1G) **Assiette horaire:**

Pour illustrer le cheminement académique des étudiants touchés par le projet, nous vous présentons un horaire typique de sept jours vécu par deux élèves.

1. Groupe : Secondaire I général

   Programme institutionnel : 25 périodes de 60 minutes dont 5 en mathématiques en enseignement individuel

   Secteur régulier : 10 périodes de 60 minutes dont 5 en français sec. II et 5 en anglais sec. I

2. Groupe : S.P.C. 400

   Programme institutionnel : 12 périodes de 60 minutes

   Secteur régulier : 21 périodes d'atelier
   2 périodes d'éducation physique

4.1H) **Facteurs géographiques:**

Type de région:

- Service régionalisé
- Les 3 écoles concernées par le projet sont situées à Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest

Territoire desservi par l'école:

- Pour la clientèle cible, l'école dessert le territoire de la Régionale des Vieilles-Forges, soit Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine, Batiscan et ses alentours, Louiseville et ses alentours. Le territoire est de nature semi-urbaine.

Transport scolaire:

- Pour les transports du soir et du matin, les étudiants du projet bénéficient des mêmes transports que les autres étudiants des écoles où ils sont intégrés. Cependant, les plans d'intégration impliquent que plusieurs des étudiants-cibles doivent changer d'école sur l'heure du midi. Certains étudiants rencontrent des difficultés puisqu'il s'agit là d'une situation particulière souvent mal comprise de la part des conducteurs d'autobus. De plus, ces étudiants sont fréquemment perçus comme perturbateurs dans le véhicule.

I) Ententes de services avec le ministre des affaires sociales:

- Aucune entente ne fut effectuée spécifiquement pour la réalisation du projet-pilote.
- Le M.A.S. nous affecte un travailleur social 3 jours/semaine dans le cadre du projet-pilote.

J) Le secteur Enfance inadaptée:

- A la suite d'une conversation avec le coordonnateur du secteur Enfance inadaptée de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, il ressort que ce secteur se caractérise depuis trois ans par son souci de réduire la marginalisation de sa clientèle par l'intégration au secteur régulier. Des expériences sont menées avec des clientèles aussi différentes que des élèves sourds, handicapés physiques ou mésadaptés socio-affectifs afin de rapprocher l'étudiant d'un milieu de vie plus naturel. Une telle démarche permet d'espérer une amélioration de la qualité de vie des élèves impliqués.

De plus, la formation reçue tout en favorisant l'égalité des chances de chacun peut constituer un meilleur tremplin pour la poursuite d'études plus avancées.

Enfin, le secteur Enfance inadaptée de la Régionale des Vieilles-Forges élabore actuellement ses objectifs de développement pour les cinq prochaines années.

K) Objectifs:

1. Améliorer la qualité de vie des étudiants du secteur Enfance inadaptée.

2. Augmenter les possibilités de formation des élèves.

3. Favoriser la rééducation par la scolarisation.

Ces objectifs sont formulés au cours d'une conversation avec le coordonnateur du secteur Enfance inadaptée à la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges.

4.2 Avant de situer le projet-pilote à l'intérieur des cadres du secteur adaptation scolaire, il convient, croyons-nous, de préciser les objectifs et le fonctionnement de ce secteur afin de pouvoir en dégager une perspective globale. (Voir Annexe C pour une représentation du fonctionnement du secteur)

L'objectif ultime du secteur adaptation scolaire serait de permettre aux étudiants dont le nombre dépasse les quatre-vingt de pousser le plus possible leur scolarisation en fonction de leurs capacités d'apprentissage et de leurs possibilités d'évolution au plan comportemental. Il s'agit en quelque sorte de favoriser, lorsque cela est possible, l'intégration au régulier selon le système en Cascade.

Deux types de programmes ont été mis en place pour favoriser l'atteinte de cet objectif: ceux qui concernent la scolarisation et ceux qui touchent les services encadrant la démarche scolaire. A l'intérieur des programmes de scolarisation, tous les étudiants à leur arrivée au secteur sont d'abord intégrés à une Phase I. Celle-ci en est une d'observation et d'évaluation qui permet~~tront~~ de situer l'étudiant dans ses apprentissages et d'identifier les éléments de blocage. A la suite de cette évaluation, l'étudiant sera orienté dans un programme qui lui permettra de progresser en tenant compte tant de ses possibilités intellectuelles que de son comportement. L'étudiant sera alors muté soit en Phase II, soit vers un des trois programmes d'intégration, à savoir: la récupération, le temps partiel ou le suivi individuel. L'intégration sera possible si l'écart entre le niveau académique de l'élève et son âge ne dépasse pas 1½ année et si le comportement est stable. Ceci signifie alors que l'élève peut fonctionner dans un groupe de trente élèves, recevoir des cours magistraux et accepter certaines règles comme remettre ses travaux à temps.

Quant à la Phase II, elle constitue essentiellement une poursuite de la Phase I à l'intérieur des structures du secteur tout en permettant une prise de contact avec certains métiers. A la suite de ce programme, l'étudiant pourrait être dirigé vers un des trois programmes d'intégration ou encore avoir accès à la Phase III si l'évaluation établie démontre qu'il est préférable pour l'étudiant de poursuivre sa formation à l'intérieur des cadres du secteur. Il bénéficiera alors d'un entraînement professionnel de 14 périodes d'atelier/7 jours, qui pourra être complété par des stages en milieu de travail. Si le programme-intégration désigné est la récupération, l'étudiant sera intégré au régulier pour X périodes en vue d'accélérer sa récupération académique. Quant au groupe "temps partiel", il se trouve intégré pour tout ce qui touche la formation professionnelle alors que dans le programme "suivi individuel", l'intégration est totale même si l'étudiant continue à recevoir une attention et un support du secteur adaptation scolaire.

A travers les différentes alternatives possibles pour un cheminement académique, l'objectif reste toujours d'offrir les ressources maximales pour chacun des étudiants et de favoriser le plus possible leur scolarisation. Ceci se fera par le biais de l'intégration chaque fois que cela est possible et par un programme de phases pour les étudiants qui ne seraient pas en mesure de retirer des gains de l'intégration à cause de limites au niveau de leurs capacités d'apprentissage ou à cause de difficultés comportementales.

En ce qui a trait aux programmes de services, leurs activités se regroupent autour de deux thèmes: l'apprentissage et le développement socio-affectif. Les stratégies mises en place interviennent au besoin comme catalyseur; leur rôle devient d'activer le développement des apprentissages abstraits et concrets dans un cas et la structuration socio-émotive dans l'autre cas. Les activités prévues dans les programmes de services alimentent ainsi la démarche de scolarisation en contribuant à combler les lacunes existantes tant aux plans académique que comportemental.

Ainsi, l'atelier individuel d'apprentissage académique a été mis en place pour permettre à un étudiant, lorsqu'une évaluation de son dossier l'a recommandé, de bénéficier d'un enseignement individualisé en français ou en mathématiques afin d'accélérer son apprentissage dans l'une ou l'autre de ces matières. Quant aux ateliers de développement des apprentissages concrets et abstraits, ce sont deux types d'intervention sous la responsabilité de psycho-éducateurs. Le premier type vise à favoriser le développement d'habiletés manuelles chez les étudiants en voie d'intégration aux ateliers. Le second type cherche à faire développer l'acquisition de méthodes de travail intellectuel et s'adresse aux étudiants en voie d'intégration au général ou au secteur professionnel long.

Les programmes de développement socio-affectifs sont également confiés à des psycho-éducateurs mais font largement appel à la participation des autres membres du personnel enseignant et non-enseignant. L'activité de plein air permet de sortir à l'occasion les étudiants du cadre habituel de l'école en les amenant à vivre des activités à l'extérieur dont les objectifs se rattachent au développement socio-affectif. L'atelier de restructuration affective d'une durée d'une heure/7jours regroupe les étudiants des différents programmes du secteur aux prises avec des problèmes de comportement et vise à développer chez eux le contrôle de soi. Quant au parrainage, c'est une mesure d'exception à laquelle le milieu fait appel en dernier recours. C'est une prise en charge totale de l'étudiant par un psycho-éducateur. Ce dernier se trouve en quelque sorte à accompagner l'élève dans tous ses déplacements dès son arrivée à l'école jusqu'à son départ. Enfin, l'encadrement-midi propose aux étudiants pendant les heures de relâche des activités dont le choix est fait en fonction de l'objectif global de développement socio-affectif.

Enfin, les deux autres programmes reliés aux programmes de services-atelier de manipulation, observation, interprétation et le support individuel— sont directement liés aux programmes de scolarisation. Le premier cherche à alimenter l'évaluation faite en Phase I et qui sert de base pour déterminer le programme adéquat dans la poursuite du cheminement académique alors que le second intervient de façon épisodique pour supporter les étudiants qui rencontrent des difficultés dans leur démarche d'intégration.

Le secteur de l'adaptation scolaire de la polyvalente Chavigny dont nous avons tracé un portrait très général se définit donc par des objectifs de scolarisation et des programmes de services ont été mis en place pour atteindre cet objectif. A travers ceux-ci, l'intégration est réalisée chaque fois que cela est possible en tenant compte des capacités d'apprentissage et du comportement. Lorsque l'intégration n'est pas rentable à un étudiant, le secteur tente d'offrir les ressources maximales au développement de l'étudiant par un programme de phases à l'intérieur des structures du secteur adaptation scolaire.

Le projet-pilote dont l'objectif général est l'intégration des mésadaptés socio-affectifs, se rattache aux programmes récupération, temps partiel et suivi individuel du secteur adaptation scolaire. Par l'injection de personnel, le projet-pilote vient faciliter la démarche d'intégration mise en place au secteur. Il permet aussi de cerner certains aspects importants de cette intégration. Ainsi, en 1979-80, le projet pilote s'est attaché aux éléments du vécu dans la transition entre le secteur adaptation scolaire et les milieux intégrants et cela, tant chez les élèves que chez les professeurs. C'était un secteur d'intervention où se trouvait affectée une psycho-éducatrice. Cette année, avec l'arrivée d'une orthopédagogue, c'est l'aspect apprentissage qui se trouve abordé de façon plus spécifique. Il faut préciser ici cependant que l'orthopédagogue ne se limitera pas dans son intervention aux élèves des programmes récupération temps partiel et suivi individuel comme la psycho-éducatrice mais étendra son action à tous les élèves du secteur adaptation scolaire de la polyvalente Chavigny.

ETAPES DE REALISATION:

1) *Objectifs 1*

- septembre - novembre: Grève
- novembre:
  .Détermination des objectifs.
  .Inventaire et évaluation des instruments de mesure.
  .Pré-test des instruments de mesure.
  .Début de la planification des AMOI et élaboration de la grille.
- novembre-mai:
  .Evaluation des élèves du secteur (au besoin)
  .Intervention auprès des élèves.
  .Crétaion de matériel.
- février-avril: Observation dans les AMOI
- avril: Compilation de la grille des AMOI.
- mai:
  .Passation et correction du test Vachon au général.
  .Détermination du mode d'évaluation des élèves pour l'année scolaire 1981-82.

2) *Objectif 2*

- septembre - novembre: Grève
- novembre: Détermination des objectifs de travail.
- novembre-mai: Intervention auprès des élèves.
- janvier: Elaboration d'une grille d'observation.
- février: Utilisation de la grille d'observation dans les groupes.

4.4 1) Les élèves du secteur Adaptation scolaire qui sont touchés par le projet-pilote ont tous un comportement qui autorise l'intégration. Ils ont réussi à s'adapter, à s'insérer dans un milieu. Ils connaissent les normes minimales de fonctionnement en groupe mais ne les ont pas toujours intégrées toutefois. Cette situation nécessite un encadrement suivi pour éviter de trop grands heurts dans la transition entre le secteur Adaptation scolaire et les milieux intégrants.

Au niveau des acquis scolaires en lecture et en écriture, plusieurs élèves en sont aux apprentissages de base. Ainsi, en lecture, des problèmes de consonnes doublées, d'addition ou de confusion de lettres se retrouvent fréquemment. Des difficultés sont également remarquées au niveau des mots et des syllabes. De même, pour plusieurs, il y a une méconnaissance des règles de prononciation, des fautes dûes au langage oral, des liaisons ou des coupures anormales. Enfin, certains pré-requis travaillés à la maternelle comme la structuration spatio-temporelle, la discrimination auditive, la mémoire visuelle ou l'orientation spatiale manquent à quelques étudiants.

Cette liste de "diagnostiques" ne se veut pas exhaustive, elle cherche plutôt à tracer un portrait général de la situation. Des évaluations plus précises seront présentées dans le rapport final.

Au niveau social, beaucoup d'étudiants touchés par le projet-pilote ont résidé ou résident actuellement dans les familles ou des centres d'accueil. Les parents de ces élèves se sentent très souvent dépassés par la situation ce qui entraîne de leur part une démission. De plus, près des trois quarts des parents dont les enfants sont touchés par le projet-pilote reçoivent du service social une aide professionnelle qui se traduit par un support à la capacité parentale.

Ce sont là des grandes lignes qui caractérisent les élèves M.S.A. en situation d'intégration. Les objectifs de l'intervention qui sera menée dans le cadre du projet-pilote cette année se rattachent au travail de la psycho-éducatrice et de l'orthopédagogue que nous avons vu dans les deux premiers plans.

4.4 2) Objectifs de l'intervention:

Objectif général I:

Favoriser le développement des apprentissages chez les étudiants du secteur adaptation scolaire de la polyvalente Chavigny.

Objectifs spécifiques:

1.1 -Evaluer la qualité des apprentissages de lecture et d'écriture des élèves du secteur adaptation scolaire.

1.2 -Identifier chez les élèves du secteur adaptation scolaire les attitudes qui sont de nature à bloquer l'apprentissage.

1.3 -Instrumenter en lecture et en écriture les élèves du secteur adaptation scolaire ayant peu d'habileté fonctionnelle de lecture et d'écriture.

1.4 -Accélérer le développement des apprentissages des étudiants du secteur adaptation scolaire qui présentent un retard scolaire face aux programmes généraux d'enseignement.

1.5 -Agir comme personne-ressource auprès des professeurs.

Objectif général II:

Faciliter la transition des étudiants des programmes temps partiel et suivi individuel du secteur adaptation scolaire vers les milieux du secteur régulier.

Objectifs spécifiques:

2.1 -Définir des critères d'évaluation pour les besoins d'intervention.

2.2 -Assurer un support direct à l'étudiant dans son profil d'orientation tant au secteur adaptation scolaire que dans les milieux réguliers fréquentés par l'étudiant.

2.3 -Assurer un support direct à l'étudiant dans l'ajustement et/ou l'acquisition de ses comportements tant au secteur adaptation scolaire que dans les milieux réguliers fréquentés par l'étudiant.

2.4 -Evaluer les seuils de tolérance des milieux intégrants.

4.4 3) Pour la définition des critères d'évaluation en vue de préciser les besoins d'intervention, une grille recouvrant tous les comportements jugés inadéquats fut élaborée. Celle-ci, que vous pouvez retrouver à l'annexe D, est inspirée des grilles déjà utilisées par Comeau et Poulet (1980), Fortin (1979) et Forget (1977). Des additions ont été apportées à ces grilles en fonction des particularités locales. Cet outil a servi à de l'observation en groupe effectuée par la psycho-éducatrice. Il a aussi permis à celle-ci un diagnostic plus précis du comportement de l'élève: les objectifs 2.2 et 2.3 ont été fusionnés dans les faits. En effet, le plan d'orientation de l'élève est très dépendant de la stabilité de ses comportements, ce qui revient à dire que travailler sur l'une des dimensions, c'est aussi travailler sur l'autre. Deux types de moyens ont été utilisés pour atteindre ces objectifs. L'un est la mise sur pied d'un atelier d'expression(annexe E) et l'autre est basé sur l'entrevue individuelle avec l'élève, ses parents, ses professeurs et son travailleur social au besoin.

L'atelier d'expression cherchait à développer chez l'élève du programme temps partiel, une plus grande aisance dans son expression face à un groupe. Trois blocs de travail ont été abordés à l'intérieur de ces sessions: savoir parler, savoir écouter et savoir écrire. Des rencontres d'une heure par cycle de 7 jours ont été tenues avec 17 élèves (un groupe de 9 et un groupe de 8) du six janvier au deux juin. Les moyens utilisés consistaient à transmettre des techniques et à les faire pratiquer sous forme de jeux. Ainsi, dans le bloc "savoir parler", les élèves ont eu à faire des exercices oraux sur des sujets qui les intéressaient et qui pouvaient prendre la forme de jeux dramatiques, causeries ou discussions. Pour le bloc "savoir écouter", les exercices consistaient en des auditions collectives portant sur l'élocution et la lecture expressive afin d'apprendre comment participer à un échange de propos entre plusieurs personnes, comment écouter activement une causerie. Enfin, dans le bloc "savoir écrire", l'élève était invité, après avoir appris à rédiger un texte et à l'exposer, à faire une courte recherche à partir de laquelle il avait à présenter un compte rendu oral et synthétique de son texte.

L'autre moyen pour atteindre les objectifs 2.2 et 2.3, était l'entrevue individuelle avec l'élève concerné. Des rencontres avec les personnes touchées par le problème ou qui pouvaient contribuer à sa solution étaient également organisées. C'était alors l'occasion d'élaborer une stratégie d'intervention où la feuille de route était largement utilisée. Celle-ci est un suivi étroit de l'étudiant fait par le professeur et qui permet un retour sur le comportement de l'élève.

Quant à l'objectif 2.4, le moyen utilisé par la psycho-éducatrice pour aller chercher cette information a été de répertorier toutes les raisons pour lesquelles il y avait eu référence à ses services en se basant sur la grille des comportements inadéquats. Les fréquences en relation avec les classes de comportement ont été compilées.

Quant à l'évaluation des apprentissages, elle s'est faite de deux façons:

1) Des tests furent utilisés par l'orthopédagogue pour les cas jugés très complexes par le responsable du secteur. Les instruments utilisés furent:

   - B Q A L: .Lorsque l'hypothèse était que l'élève fonctionnait au niveau de l'élémentaire.
   - Alouette: .Pour connaître le niveau exact de lecture;
     .pour vérifier la présence de dyslexie.
   - Chassagny:.Pour avoir de l'information sur l'orthographe. Cet instrument a été abandonné en cours d'année parce que les informations recueillies sont d'ordre clinique.
   - Ruel: .Informations sur l'orthographe.
   - Vachon: .Pour avoir des indices au niveau du vocabulaire et de la compréhension en vue de l'intégration au régulier.

2) Par le comité de référence à l'atelier-matière lorsqu'une demande est formulée par un enseignant. Ce comité est formé du responsable du secteur, de l'orthopédagogue, du professeur actuel et du professeur d'atelier-matière, qui serait appelé à recevoir l'élève le cas échéant. Ce comité établit un diagnostic à la suite des commentaires et observations de l'enseignant, détermine des moyens pour atteindre l'objectif fixé à la suite du diagnostic et évalue au moins une fois par mois les progrès de l'élève. Ce comité peut décider aussi de référer l'élève à l'orthopédagogue pour obtenir une évaluation plus complète.

Afin d'identifier les attitudes de nature à bloquer les apprentissages, l'atelier des AMOI (Atelier de Manipulation, Observation et Interprétation) fut mis en place. Il s'agissait de proposer, à raison d'une heure par cycle de 7 jours, aux groupes d'élèves de phase I, des activités qui les mettaient en situation d'apprentissage et de recueillir des observations sur les attitudes manifestées. La planification de l'activité à proposer aux élèves était faite de façon conjointe par le professeur du groupe concerné en phase I, par le psycho-éducateur attaché aux groupes de phase I et par l'orthopédagogue. Une fois l'activité articulée sur un plan théorique, c'est le professeur qui devient responsable de sa conduite dans le groupe. C'est lui aussi qui voit à la préparation matérielle et technique des activités. Le psycho-éducateur, lui, assiste le professeur dans le groupe et participe à la réalisation des activités. En classe, il agit au niveau du contrôle du comportement et de l'observation. Quant à l'orthopédagogue, elle participe aux réajustements en cours d'application et fait occasionnellement de l'observation dans le groupe.

Quant aux activités, elles peuvent se vivre en groupe ou de façon individuelle. Cinq blocs d'activités ont été proposées:

BLOC A) *Objectif constant: démarche logique et vérifier si le jeune peut suivre une démarche*

OBJECTIFS	*ACTIVITES*
- Vérifier des notions dites de pré-requis: horizontal, vertical, etc.	- Former une grille à l'aide de points préalablement marqués, puis, avec des bâtons de popsicle, cette grille est complétée pour faire l'horaire de l'élève.
- Observation Motricité globale Contrôle Espace Forme Epaisseur etc. Attention Gauche-droite etc.	- Activités de Kim, sans faire de bruit, observer, aller face au mur, revenir observer et dessiner l'objet. - Plasticine - Dictée Ramain - Nommer des éléments, faire un dessin avec les éléments. - Trouver l'élément qui manque.

BLOC B) *Vérifier des aspects précis*

OBJECTIFS	*ACTIVITES*
	- Bandes dessinées à reconstituer (4 images)
	- Dessin à reproduire
	- Encadrement
	- Test d'observation
	- Figures à compléter
	- Test de classification
	- Test de compréhension

BLOC C)

OBJECTIFS	*ACTIVITES*
- Elaboration et compréhension d'un plan (méthode de travail).	- A l'aide d'un plan agrandi par carreaux, construire une maison.
- Suivre une démarche à long terme.	
- Retour sur les aspects: visuel, contrôle, imagination, esprit critique, logique.	- Assemblage des maisons en une maquette.

BLOC D)

OBJECTIFS	*ACTIVITES*
- Manipulation	- Argile
- Dextérité manuelle	- Peinture sur vitre avec contour du dessin en plomb
- Imagination et invention	

BLOC E)

OBJECTIFS	*ACTIVITES*
- Vérifier: Mémoire Observation Compréhension d'une démarche Rétention d'une consigne Capacité de suivre une démarche Association	- 2 vidéos .un en situation de classe: lexidata, Simon, Combino, Asphabetmix .un en situation de gymnase: exécuter une séquence de 5 étapes sur un tracé de 9 étapes.

Les objectifs de 1.3 et 1.4 ont été réalisés par 3 types d'interventions: celles réalisées par l'orthopédagogue, celles à l'intérieur de l'atelier-matière et en classe. Pour certains étudiants, l'intervention pouvait être constituée d'une combinaison de deux niveaux comme, par exemple, en orthopédagogie et en atelier-matière. Vous trouverez le détail des différentes interventions pour chaque étudiant aux annexes F et G.

Comme personne-ressource, nous pourrions classer les actions de l'orthopédagogue en trois groupements: celles qui touchent les professeurs, celles qui se rattachent à des évaluations ou des études de cas et enfin celles qui se situent sur un plan théorique.

En ce qui regarde les professeurs, l'orthopédagogue a eu à répondre à 8 demandes d'exercices qui concernaient les lettres (Ex.: b, d; f, j; p, g; q, g; f et v), la compréhension de textes, de lecture de structuration spatiale. Il y eut aussi 30 demandes de documentation sur la définition des objectifs d'apprentissage, la préparation d'examens et des sujets de connaissances générales pour les élèves. Les demandes de consultation dans le but de préciser une approche avec les élèves furent au nombre de 41. Les demandes touchaient alors l'apprentissage du verbe, l'attitude à privilégier par le professeur pour présenter un contenu scolaire et s'ajuster au groupe ou la programmation à établir. Enfin, il y eut aussi 14 demandes d'assistance dans le groupe et quelques demandes d'aide de la part des enseignants travaillant dans l'atelier-matière.

Au niveau des évaluations et des études de cas, l'orthopédagogue a participé à 19 rencontres d'étude de référence à l'atelier-matière. Il s'agissait alors de cerner le problème de l'élève et d'établir l'aide nécessaire à fournir à un ou des élèves pour accélérer leur progression. Il y eut aussi 6 études de cas d'élèves qui avaient pour but de cerner une dynamique, de mettre au

point une stratégie globale et d'évaluer la pertinence de l'aide individuel en atelier-matière. Vingt-neuf rencontres d'évaluation des groupes et des ateliers-matière ont été organisées. Etaient alors présents: le responsable du secteur, le professeur titulaire du groupe et l'orthopédagogue. Lors de ces rencontres, chaque élève d'un groupe est présenté par le professeur titulaire et le comité essaie de voir où en est rendu l'élève dans ses apprentissages, vérifie l'atteinte des objectifs, évalue l'adéquacité du matériel pédagogique et procède aux réajustements nécessaires. Trente-cinq élèves furent ainsi suivis lors de ces évalutaions. Vous retrouverez d'ailleurs la fiche d'évaluation utilisée lors de ces évaluations à l'annexe H. Finalement, l'orthopédagogue a participé à un comité d'admission d'élève.

Au niveau théorique, l'orthopédagogue a travaillé avec le psychoéducateur à l'articulation de l'atelier de manipulation, observation et intégration (AMOI) dans son contenu, dans l'articulation ainsi que dans la compréhension des informations recueillies et les liens à faire avec le fonctionnement en classe. Cinquante-cinq rencontres ont été tenues pour l'organisation des AMOI. L'orthopédagogue a également contribué à l'élaboration des programmes d'apprentissage en français et en mathématiques. Ce travail consistait à partager les différents objectifs d'apprentissage en objectifs terminaux, objectifs en cours et objectifs d'enrichissement. Ceci permet de situer les apprentissages sur un continuum vers les programmes SPC ou d'enseignement général. L'intégration des élèves durant l'année ou à la fin de l'année est ainsi facilitée. L'orthopédagogue a également préparé un document en mesure et évaluation des apprentissages et a véhiculé auprès des professeurs une information sur les modes possibles d'évaluation des apprentissages. Enfin, l'orthopédagogue a participé à huit journées pédagogiques avec les enseignants et les autres P.N.E.

Finalement, l'orthopédagogue, dans une intervention qui est plus de l'ordre du soutien au secteur en général qu'aux professeurs en particulier, a fait une étude sur les seuils de passage du secteur adaptation scolaire au secteur de l'enseignement régulier. Pour ce faire, elle a évalué les équivalences scolaires d'un groupe moyen de secondaireI général avec un test, le Vachon, utilisé pour aller chercher de l'information sur le niveau de préparation de l'élève de l'adaptation scolaire en vue de son transfert au régulier. Le Vachon est composé de deux parties: vocabulaire et compréhension de texte. Quant au groupe de secondaire I, il était formé de 25 élèves (17 garçons, 12 filles).

L'objectif de cette intervention était de déterminer si les élèves inscrits en secondaire I avaient bien les équivalences scolaires de ce niveau telles que reconnues par le test et ainsi déterminer si celui-ci est un bon instrument pour prédire la pertinence d'un passage du secteur adaptation scolaire vers le secteur régulier.

4.5 La grille recouvrant les comportements jugés inadéquats a servi à de l'observation en groupe par la psycho-éducatrice. Elle a permis aussi à celle-ci un diagnostique plus précis du comportement de l'élève. En effet, la psycho-éducatrice peut évaluer avec le professeur si le comportement dérangeant est très localisé (ex: frapper un pair) ou généralisé à une classe de comportements (ex: frapper un pair mais aussi briser des objets, lancer des objets, pincer etc.). Cette précision est importante car l'intervention ne sera pas la même si le comportement est situationnel ou s'il est généralisé. Cet outil permet donc de préciser à quel niveau se situe la lacune de l'élève. Nous croyons que c'est là son principal avantage.

Nous n'avons pu déterminer avec précision une fréquence ou un niveau qui, une fois dépassé, justifierait une intervention de la psycho-éducatrice. Pour cela, il aurait fallu que celle-ci se rende régulièrement dans les groupes pour y faire de l'observation systématique, compile les résultats pour en faire ressortir la fréquence des comportements et leurs conséquences. Ceci n'a pas été fait. En effet, il semble, aux dires des professeurs, qu'en présence de la psycho-éducatrice, le comportement des élèves se modifie et l'image ainsi obtenue ne correspond pas à la réalité habituelle. De plus, il y aurait, selon la psycho-éducatrice, une certaine réticence de la part des professeurs à la recevoir comme observatrice dans leur groupe. Enfin, les critères d'évaluation pour les besoins d'intervention rejoignent beaucoup le seuil de tolérance des individus. Ceci rejoint l'objectif 2.4 dont nous parlerons plus loin. Il suffit de dire ici que pour tel professeur tel comportement sera motif à référence à la psycho-éducatrice alors que pour tel autre, la tolérance sera beaucoup plus grande sur le même aspect. Dans ce sens-là, il est impossible d'obtenir une mesure objective qui puisse renseigner sur le besoin d'intervention en faisant abstraction de la perception et de la subjectivité de

l'enseignant sans avoir accès à de l'observation systématique en classe. L'observation permet de déceler un besoin d'intervention basé sur le comportement de l'élève et non sur la perception qu'a l'enseignant du comportment de l'élève. Malheureusement, s'il y a eu observation dans quelques groupes, elle n'était pas systématique et nous ne pouvons pas en retirer de données précises.

Pour les objectifs 2.2 et 2.3, la psycho-éducatrice a eu, sur les trente-six étudiants intégrés, à intervenir auprès de six cas identifiés comme majeurs et neuf cas identifiés comme mineurs. Les cas majeurs se définissaient par un comportement qui, par sa fréquence ou son impact, hypothéquait sérieusement l'atteinte de l'objectif fixé ou remettait en question l'intégration de l'élève au secteur régulier. Les cas mineurs touchaient des comportements de nature dérangeante qui ne risquaient toutefois pas d'empêcher l'atteinte de l'objectif fixé ou de ramener l'élève au secteur adaptation scolaire.

L'intervention de la psycho-éducatrice auprès des six cas majeurs (voir définition ci-haut) est décrite dans l'annexe I. Pour chacun de ces cas, on retrouve:

- identification de l'élève (âge, groupe, date de la référence)
- motif de la référence
- identification des difficultés du jeune
- objectif de travail
- moyens pour atteindre le ou les objectifs
- nombre d'heures nécessitées par l'intervention
- résultats obtenus
- évaluation des résultats

Quant aux neuf cas mineurs rapportés, l'intervention prenait plus la forme de mise au point que de plan de traitement. Aucune évaluation n'a été faite de ces cas.

Enfin, si les élèves intégrés sont au nombre de trente-six et que quinze cas ont nécessité des interventions, cela veut dire qu'il n'y a pas eu de problèmes spécifiques pour vingt-et-un élèves. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a eu aucune intervention auprès de ces élèves mais celle-ci s'est faite de façon plus sporadique et moins formelle. A cela, il nous faut ajouter que sept élèves, parmi ceux qui étaient intégrés, ont quitté l'école et qu'un autre a été réintégré au secteur adaptation scolaire. Nous avons l'information pour l'élève réintégré (l'élève F) ainsi que pour un des abandons (élève A). Nous n'avons pas les données pour les six autres abandons. Ces élèves ont quitté l'école sans prévenir personne de leur décision. Il n'y a eu aucune intervention spécifique auprès de ces jeunes de la part de la psycho-éducatrice.

A l'annexe J, nous retrouvons les détails de chacune des rencontres de l'atelier d'expression pour les deux groupes touchés. Le groupe I a eu six rencontres et le groupe II, quatre rencontres seulement. L'assiduité des élèves n'a pas été très régulière surtout pour le groupe II. De même, des ateliers ont été annulés à cause de différents conflits d'horaire et la séquence des rencontres s'est arrêtée en mars. La faible participation des élèves a surtout été la cause de cette interruption. Celle-ci a entraîné l'amputation du bloc "savoir écrire". Chaque rencontre comportait une partie théorique et une partie pratique où les exercices proposés se voulaient très vivants et se présentaient souvent sous la forme de jeux. Des progrès ont été réalisés dans les blocs "savoir parler" et "savoir écouter". Ceux-ci seraient dûs, selon les commentaires formulés par la psycho-éducatrice, à la diminution de l'insécurité liée à l'exposé oral.

De plus, les élèves ont accepté les critiques, ont fait montre d'attention et de concentration et ils retenaient davantage ce qui était dit. Il reste à voir si ces apprentissages vont se transférer dans les attitudes des élèves à leurs classes du régulier et si leur performance en français va s'améliorer.

L'annexe K nous montre l'évaluation anonyme qu'ont fait de l'atelier d'expression neuf élèves des deux groupes. Les commentaires sont largement positifs et invitent à une reprise de l'activité. Cependant, nous n'avons pas d'information sur les élèves qui se sont très peu présentés à l'atelier ou qui ont abandonné en cours de route. Leurs commentaires auraient pu s'avérer éclairants pour l'amélioration de l'activité. Deux points cependant, selon la psycho-éducatrice, seraient à changer si l'activité devait être reprise. Il faudrait d'abord commencer les rencontres dès le début de l'année afin que les élèves associent tout de suite l'activité comme faisant partie de leur horaire et permettre aussi de s'attarder davantage sur chacun des thèmes. Il faudrait aussi songer à réaliser l'activité dans un local autre qu'une salle de cours afin de créer une ambiance différente de ce que connaissent les élèves à chaque jour.

Pour l'évaluation des seuils de tolérance des milieux intégrants, vous trouverez au tableau I une compilation des raisons pour lesquelles il y avait eu référence aux services de la psycho-éducatrice. Les classes de comportement originent de la grille de l'annexe

TABLEAU I

CLASSE DE COMPORTEMENTS	*FREQUENCE*
Commentaires et bruits vocaux	12
Réactions à l'autorité	11
Déplacements	9
Dérangements des voisins	7

TABLEAU I (SUITE)

CLASSE DE COMPORTEMENTS	*FREQUENCE*
Activités étrangères	5
Agression	3
Inhibition	2
Activités motrices	2
Bavardage	0
Emission de bruits	0

Nous remarquons donc que c'est dans la catégorie "commentaires et bruits vocaux" ainsi que "réactions à l'autorité" que se retrouvent le plus souvent les raisons amenées pour référer un cas. De même, le bavardage, les activités motrices, l'inhibition ou l'agression ne sont pas des raisons souvent mentionnées. Est-ce à cause d'une plus grande tolérance des professeurs face à ces comportements ou à cause de la moins grande fréquence de ces comportements chez les étudiants, nous ne le savons pas. Nous ignorons aussi si les enseignants des différents milieux d'intégration réagissent de la même façon aux différents types de comportement. Le tableau I compile des fréquences de demandes d'intervention venant d'enseignants sans discriminer leur provenance.

Pour l'objectif 1.1, les évaluations d'élèves sont toujours faites à la suite de demandes de professeurs formulées au responsable du secteur. Celui-ci peut référer directement le cas à l'orthopédagogue si le problème est complexe et qu'il s'avère important d'avoir un diagnostic précis ou encore pour préciser le genre d'interventions à poser face à un élève. Comme la demande est trop forte pour que chaque élève ait une évaluation individuelle, les cas qui apparaissent moins complexes sont évalués par un comité formé du responsable du secteur, du psychologue, del'orthopédagogue, du psycho-éducateur affecté au groupe et du professeur concerné. Ce comité peut référer le cas à l'atelier-matière, planifier des interventions à l'intérieur de la classe ou encore demander à l'orthopédagogue une évaluation plus complète.

Les annexes F et G regroupent toutes les évaluations effectuées cette année. Vous remarquerez que les noms des élèves ont été remplacés par des noms de plantes ou d'arbres pour des questions d'éthique. L'annexe F contient 19 évaluations qui ont toutes été effectuées par l'orthopédagogue en se servant d'instrument de mesure. L'annexe G renferme 36 élèves qui ont été reçus en atelier-matière et pour lesquels il y a eu une évaluation. Les deux groupes réunis atteignent 55 élèves mais comme il y a des recoupements pour 11 élèves dans les annexes F et G, le nombre réel d'élèves évalués se chiffre à 44. De ce nombre, 19 ont été évalués par l'orthopédagogue et 25 par le comité.

Nous pouvons remarquer en faisant une synthèse des évaluations que la très grande majorité des élèves se situe au niveau du pré-secondaire pour la lecture et l'écriture. Les difficultés les plus souvent rencontrées en lecture se rattachent à la confusion, l'inversion et le code de symbolisation. Plusieurs ont une lecture syllabique, ne comprennent pas le sens de ce qu'ils (elles) lisent et ont des temps de lecture équivalents parfois à la fin d'une première ou deuxième année. Quant à l'écriture, les difficultés sont moins explicitées dans l'évaluation mais ce qui se manifeste le plus souvent concerne les fautes d'usage et la pauvreté de l'orthographe.

Dans les annexes F et G, il est impossible de différencier les élèves pour lesquels il y a eu une intervention au niveau de l'instrumentation de ceux pour lesquels l'intervention visait l'accélération des apprentissages. En effet, les élèves ont été traités en bloc sans distinction de leur catégorie d'appartenance. D'après le jugement de l'orthopédagogue, il y a 12 élèves pour lesquels l'intervention relevait davantage de l'instrumentation que de l'accélération. Les élèves qui étaient considérés comme ayant besoin d'instrumentation étaient ceux qui ne savaient ni lire ni écrire, alors que l'accélération s'adressait à des élèves

qui, tout en ayant un niveau de lecture fonctionnelle, présentaient des retards face à leur programme. Deux des élèves qui ont été instrumentés, Pissenlit et Bouton d'or, ont été pris en charge par l'orthopédagogue car la difficulté pour ces élèves ne se situait pas seulement au plan cognitif mais était aussi d'ordre relationnel. Cela exigeait donc un travail de spécialiste au niveau de la relation. Bouton d'or a abandonné l'école quelques semaines après le début de l'intervention alors que Pissenlit a fait des progrès notables en règlant entre autres son problème de conversion, d'inversion et d'addition. Violette est un élève qui a été reçu à la fois en atelier-matière (25h) et en orthopédagogie (5h). Les résultats des interventions ont été positifs, l'élève ayant atteint un niveau de lecture fonctionnelle. Les 9 autres élèves du groupe instrumentation ont été vus en atelier-matière. Il s'agissait de Eglantier, Anémone, Liseron, Chicorée, Sarrazin, Aubépine, Quenouille, Senellier et Vigne. Ces élèves ont tous atteint un niveau de lecture fonctionnelle ou sont sur le point de l'acquérir. Comme les données des tableaux des annexes F et G sont valides au 15 mai 1981, il n'est pas présomptueux d'affirmer que tous ces élèves ont maintenant acquis un niveau de lecture fonctionnelle et trois d'entre eux, Senellier, Liseron et Sarrazin, possèderaient une lecture courante. De plus, au niveau de l'instrumentation des élèves, nous pouvons remarquer que sur les 20 élèves des groupes de phase I l'an dernier, tous ont passé en phase II, mais 8 élèves de ce nombre n'avaient pas atteint une lecture fonctionnelle. Cette année, sur les 27 élèves de phase I, tous ont passé en phase II, mais 1 seul (Pissenlit) n'est pas encore rendu au niveau d'une lecture fonctionnelle.

Deux élèves parmi les 44 qui furent évalués n'ont bénéficié d'aucune intervention. Pour l'un, Nénuphar, il s'agissait d'une évaluation demandée par un centre d'accueil de la région pour un de ses pensionnaires susceptible d'intégrer le secteur l'an prochain.

L'autre, Plantain, a laissé l'école avant même qu'une intervention ne soit faite. Cela veut donc dire que 30 élèves ont eu des interventions de type "accélération des apprentissages". En effet, des 44 élèves évalués, si 12 ont reçu de l'instrumentation et 2 n'ont rien reçu, il reste donc 30 élèves dans le groupe accélération.

Dans le groupe accélération, 2 élèves ont été vus en atelier-matière et par l'orthopédagogue. Il s'agit de Iris et Muguet. Quant à Erable, il a été le sujet d'une attention particulière en classe pour l'orthographe en plus d'être reçu par l'orthopédagogue. Pour les 27 autres élèves, l'accélération des apprentissages se fit en atelier-matière. Vous retrouverez pour tous ces élèves les résultats des interventions aux annexes F et G. Nous pouvons toutefois brièvement résumer les résultats des interventions.

Ainsi, nous pouvons affirmer que la grande majorité des élèves ont atteint les objectifs fixés. Il en était ainsi pour Iris, Anémone, Erable, Muguet, Trèfle, Lilas, Sumac, Orchidée, Clématite et Noyer ainsi que Bermudienne et Gaillet. Trois ont abandonné: Ancolie, Coquelicot et Marguerite. Quant aux autres, leurs apprentissages se situaient en mathématiques et en anglais et là aussi, les objectifs furent atteints sauf pour Myosotis qui a quitté l'école durant l'année et dont nous n'avons pas de post-évaluation.

Pour l'objectif 1.2, l'annexe L présente une évaluation des attitudes de chacun des 25 élèves des groupes de phase I sur lesquels des informations ont été recueillies à l'intérieur des "AMOI". Ces attitudes sont au nombre de 21 et sont regroupées en neuf familles générales. Ce sont:

1) *l'esprit de méthode:*
   - la clarté
   - la précision
   - la rigueur
   - l'utilisation du matériel

2) *les caractéristiques du travail:*
- constance
- rythme
- soin
- intérêt
- ordre
- attitude face au matériel

3) *la maturité d'esprit:*
- attention
- concentration
- démarche

4) *la mémoire:*
- rendement: . court terme
  . moyen terme
  . long terme
- forme: . visuelle
  . verbale
  . auditive
- qualité: . fidélité
  . précision
  . vitesse de fixation
  . ordonnée
  . temps de fixation

5) *Observation et analyse*

6) *Esprit critique*

7) *Raisonnement logique*

8) *Imagination*

9) *Compréhension*

Les couleurs choisies sont les mêmes que celles utilisées pour les feux de circulation. Ainsi, le rouge signifie qu'il y a un blocage sérieux sur l'attitude pointée pour l'élève en question. Le vert veut dire qu'il n'y a pas de problème, alors que le jaune signale la fragilité de l'acquisition de l'attitude évaluée. A partir de là, il est possible d'avoir une vue d'ensemble sur chacun des points mentionnés et cela, pour l'ensemble des élèves des groupes du

programme phase I. Il suffit alors d'additionner pour chaque attitude (ou colonne) le nombre de fois où le rectangle est rouge, jaune ou vert et d'établir la proportion. Nous pouvons donc voir qu'il y a une faiblesse très marquée au niveau de l'organisation du travail qui se traduit par un manque de clarté, de précision et de rigueur. Au niveau des caractéristiques du travail, le rythme est lent pour la majorité et le soin apporté reste encore fragile. Il y a aussi une nette difficulté au niveau de l'attention et, quant à la mémoire, elle est toujours à court ou moyen terme et le plus souvent visuelle. L'observation est souvent globale, il y a peu de détails. De même, les élèves manifestent peu d'esprit critique, ont de la difficulté au niveau du raisonnement et procèdent plutôt par imitation que par imagination. Quant à leur compréhension, elle est biaisée et manque d'objectivité. Deux aspects cependant sont ressortis comme positifs malgré des prévisions ou des attentes contraires. Il s'agit de l'utilisation du matériel (intérêt) et de l'attitude face au matériel. Enfin, nous n'avons que très peu de données sur la qualité de la mémoire. Ceci serait à vérifier de façon plus précise.

Cette synthèse offre donc une vue d'ensemble de certaines des attitudes impliquées dans l'apprentissage des élèves. Cette grille permet aussi de déterminer, en se basant sur des données précises, des objectifs de développement de certaines attitudes. Ces objectifs peuvent être fixés pour un élève en particulier en fonction de ses difficultés ou encore pour l'ensemble du groupe pour les attitudes relevées comme présentant des lacunes.

Quant à l'objectif 1.5, il est très difficile à évaluer. En effet, il aurait fallu s'adresser aux enseignants pour qu'ils commentent l'impact et la pertinence des interventions de l'orthopédagogue sur leur travail quotidien. Nous avons choisi de ne pas suivre cette voie pour des raisons d'éthique professionnelle. Cependant,

nous pouvons remarquer les nombreuses demandes d'assistance de la part des enseignants qui sont en soi un indice et signaler aussi que l'orthopédagogue a eu à consacrer près de 50% de son temps à agir comme personne-ressource alors qu'il avait été prévu au départ d'y consacrer environ 20% du temps.

Toutefois, une des interventions significatives de l'orthopédagogue, appelée à avoir des répercussions sur l'ensemble du secteur, fut d'évaluer à l'aide du test Vachon, les équivalences scolaires d'un groupe d'élèves moyens du secondaire I général. Le résultat de cette évaluation se retrouve à l'annexe M.

Celle-ci nous donne, après l'identification de l'élève et de son sexe, les résultats aux sous-tests du Vachon: vocabulaire et compréhension de texte. Les trois premières colonnes présentent la cote brute, le rang centile et le staneuf pour le vocabulaire. Suivent pour la partie compréhension de texte; le résultat brut à la partie "Idée principale" (I.D.), le stacinq; la cote brute pour la partie qui touche le "Détail" (D), le rang stacinq et les résultats pour "Inférence, Conclusion" (I.C.) ainsi que "Séquence" (S). Ces quatre parties mises ensemble donnent la cote brute, le rang centile et le staneuf pour le sous-test compréhension de texte. Ensuite, nous avons le résultat total (voc. + compr. texte) en cotes brutes, rang centile et staneuf pour finalement arriver aux équivalences scolaires exprimées en année et en mois.

Au bas du tableau, nous avons les résultats de l'ensemble du groupe pour chacun des sous-tests. Nous pouvons alors remarquer que le staneuf moyen pour le sous-test vocabulaire est de 4 alors que le stacinq moyen à la compréhension de texte est de 3. L'évaluation des enseignants concluant que ce groupe était de niveau moyen est alors confirmée.

La première constatation qui saute aux yeux en regardant le tableau de façon globale, c'est le nombre appréciable d'élèves qui n'ont pas atteint le niveau du secondaire I et cela à la fin de leur année scolaire. En fait, 14 élèves sur 29 n'ont pas atteint ce niveau. De plus, si nous regardons les résultats scolaires de ces élèves (annexe N), nous nous rendons compte que ceux dont les équivalences se situent au niveau 6ème année ou de la fin de la 5ème année réussissent, sauf le no 1, leur secondaire I. Cette constatation fut des plus surprenantes pour les professionnels du secteur de l'adaptation scolaire qui s'attendaient à des résultats nettement plus forts à ce test de la part d'élèves du secteur général. Les professionnels du secteur adaptation scolaire se sont demandés à la suite de ces résultats, si l'écart entre les performances de leurs élèves et ceux du général était moins prononcé qu'ils ne l'avaient cru à prime abord. Les résultats de cette étude semblaient répondre de façon positive à leur interrogation.

Si cette constatation se transforme en certitude, cela peut avoir des conséquences sur les seuils de performance exigés pour le passage au régulier. En effet, pourquoi demander aux élèves d'avoir atteint la 6ème année pour passer en sec. I, lorsque ceux qui ont un niveau de fin 5ème année réussissent leur secondaire I et ce, à la toute fin de leur année scolaire.

De plus, la conviction des professionnels du secteur adaptation-scolaire que les différences académiques étaient très importantes entre les jeunes du secteur et ceux du général, avait amené ceux-là à axer davantage le contenu des programmes académiques vers le S.P.C. Il faut maintenant envisager de reconsidérer le modèle pédagogique privilégié au secteur. En effet, il faudra d'une part penser à élargir les contenus d'apprentissage proposés pour permettre à un plus grand nombre d'élèves du secteur d'avoir accès à de l'enseignement général. D'autre part, si les contenus de l'enseignement au S.P.C. sont offerts sous forme de fiches individualisées, les contenus de l'enseignement général eux, ne le sont pas; ceci

laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle forme d'encadrement pédagogique pour un certain nombre d'élèves qui pourraient avoir accès au régulier général plutôt qu'au régulier S.P.C. De là, il faut prévoir une plus grande homogénéité des groupes, alors que l'hétérogénéité actuelle n'était possible qu'à cause d'un enseignement individualisé sur fiches.

En somme, ces nouvelles informations sur les équivalences scolaires des élèves de l'enseignement général amènent le secteur à se poser des questions sur l'orientation de leurs élèves et à envisager des additions au niveau des contenus enseignés ainsi que des modifications à l'encadrement pédagogique.

5- IMPACT SOCIAL

5.1- L'information concernant le projet a été véhiculée au personnel du secteur adaptation scolaire lors des journées pédagogiques de fin d'année.

Aucune stratégie d'information n'a été mise en place pour informer les parents et les élèves.

5.2- La réaction des enseignants a été positive.

6- RECOMMANDATIONS

1- Générales:

- Développer des mécanismes qui assureraient une plus grande stabilité du personnel enseignant à l'intérieur des secteurs d'adaptation scolaire.

- Assurer les services d'un (e) psycho-éducateur (trice) pour favoriser le passage au régulier des jeunes du secteur adaptation scolaire.

- Assurer les services d'un (e) orthopédagogue à l'intérieur des secteurs adaptation scolaire pour favoriser le développement des apprentissages scolaire.

2- Locales:

- Apporter plus d'attention au matériel suggéré pour une intervention.

- Vérifier comment l'élève se comporte en classe après avoir fait un stage à l'atelier-matière (follow-up).

- Vérifier de façon plus précise les attitudes concernant la mémoire (AMOI).

- Insister, en classe, sur une méthode d'organisation du travail scolaire à produire (à la suite des AMOI).

- Approfondir les données sur les relations entre l'adaptation scolaire et le général à partir des équivalences scolaires.

- Offrir des contenus scolaires adéquats et ajuster l'approche pédagogique en fonction des relations mentionnées ci-dessus.

- Développer un échange de services entre l'élémentaire et le secondaire de sorte qu'une école élémentaire prévoyant en cours d'année qu'un enfant devra être orienté vers l'adaptation scolaire puisse le faire évaluer par le secteur qui s'apprête à l'accueillir.

7- BIBLIOGRAPHIE

- Biron, G., Leroux, L., Modification de comportements sociaux déviants dans une classe d'attente par l'intermédiaire du professeur in La Technologie du comportement, vol. 1, no.1, Editions Behaviora, Montréal, 1977.

- Comeau, M., Poulet, R., Utilisation de l'attention sélective pour la modification de comportements sociaux non-appropriés chez les débiles moyens in La Technologie du comportement, vol. 4, no.2, Editions Behaviora, Montréal, 1980.

- Forget, J., Modification de comportements d'inattention dans une classe de première année par une distribution sélective de l'approbation du professeur in La Technologie du comportement, vol. 1, no.1, Editions Behaviora, Montréal, 1977.

- Fortin, L., Elaboration d'une grille d'observation de comportements de jeunes en centre d'accueil in La Technologie du comportement, vol. 3, no.2, Editions Behaviora, Montréal, 1979.

- Giroux, Normand, Laverdure, Gérard, "La réadaptation des perturbés affectifs en milieu scolaire publique", guide pédagogique, science de l'enfance inadaptée, ministère de l'Education, Québec, août 1973.

- James, Cynthia, L, Husselbrock, Victor M, Problems children's adult adjustement predicted from teacher's ratings, Américain journal ortho-psychiatry, April 1978, pp. 300-309.

- Lefebvre, Lucien, Méthodes d'observation psycho-pédagogique, ESF, Paris, 1967.

- Morin, Serge, Rapport semestriel sur le fonctionnement du secteur de l'adaptation scolaire à la polyvalente Chavigny, Février 1979.

- Morin, Serge, Objectifs généraux au plan académique, Polyvalente Chavigny, Août 1979, secteur adapatation scolaire.

- Morin, Serge, Objectifs généraux au plan éducatif, Polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, Août 1979.

- Spevack, George, The classroom of children, A critical review of teacher-administerial rating scales, Le journal of special education, Vol. 7, no 1, 1973, pp. 55-89.

- Tremblay, M.A., Initiation à la recherche dans les sciences humaines, McGraw Hill, Montréal, 1968.

- Ziv, Avner, Children's behavior problems as vieved by teachers, psychologist and children, Child development, 1970, 41, pp. 871-879.

- Travail de définition, concept du secteur, adaptation scolaire, l'équipe des P.N.E., polyvalente Chavigny, juin 1979.

- Ressources offertes par le service à l'élève du groupe récupération, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes par les services à l'élève au groupe phase I, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes par les services à l'élève au groupe temps partiel, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes à l'ensemble des groupes par les services à l'élève, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Note relative à la spécialisation du rôle des chercheurs engagés par les commissions scolaires dans le cadre des projets-pilotes, gouvernement du Québec, ministère de l'Education, direction générale du développement pédagogique.

- Fortin, L., Langlois, G., Lemire, D., Modèle de service pour le maintien des enfants M.S.A. en classe régulière in La Technologie du comportement, vol. 4, no 2, Editions Behaviora, Montréal, 1980.

8- SOMMAIRE DU PROJET

Le projet pour l'année 1980-81 s'est centré autour de deux thèmes majeurs: le développement des apprentissages des élèves du secteur adaptation scolaire et l'intégration de certains étudiants du secteur dans des programmes du régulier.

Une évaluation de la qualité des apprentissages fut faite par l'orthopédagogue à l'aide de certains instruments de mesure. Cette évaluation a fait ressortir des constantes chez les élèves et elle fut à la base des interventions de l'orthopédagogue. Celle-ci a identifié des attitudes qui pouvaient bloquer les apprentissages et a cherché à développer des habiletés de lecture et d'écriture chez les élèves.

Une grille identifiant et regroupant l'ensemble des comportements dérangeants des élèves fut élaborée par la psycho-éducatrice. Cet instrument a servi à fournir de l'information sur les seuils de tolérance des enseignants. De plus, la grille a permis un meilleur "diagnostic" des difficultés comportementales de l'élève, ce qui a facilité l'intervention de la psycho-éducatrice.

9- BUDGET

9.1 Coût autorisé par le Minsitère.

9.2 Coût réel avec détail des dépenses

a) Dépenses encourues par la commission scolaire;

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère de l'Education.

10- IDENTIFICATION

Nom du responsable du projet: Serge Morin

Nom du chercheur engagé par la commission scolaire et rédacteur de ce rapport: Yvon Trottier

Signature du directeur général: _____

Date: _____

11- Résolution du conseil des commissaires de la commission scolaire.

ANNEXE A

PHYSIQUE

POLYVALENTE CHAVIGNY

ENSEIGNEMENT:

- 34 locaux réguliers

LABORATOIRES:

- 13 locaux:
  - 2 chimie
  - 2 biologie
  - 1 géographie
  - 2 physique
  - 2 sciences naturelles
  - 1 fonderie
  - 1 électrique
- 4 locaux:
  - appariteurs

LOCAUX SPECIAUX:

- 2 ateliers d'arts plastiques
- 1 salle de musique (1 salle d'enseignement, 1 salle de pratique chorale, 8 cabines individuelles d'audition et de pratique)
- 3 locaux dessin
- 2 locaux sténo - arithmétiques commerciales
- 1 comptabilité
- 1 dactylo

SERVICES AUX ETUDIANTS:

- Bibliothèque et services (1 bureau bibliothèque, 1 catalogue, 1 distribution et fichier)
- Auditorium et services
- Salle de regroupement
- Activités
- Salon étudiant

EDUCATION PHYSIQUE ET SERVICES:

- Gymnase double
- Gymnase simple
- Palestre
- Salle douche filles
- Salle douche garçons
- Salle de déshabillage
- Buanderette
- 4 bureaux de moniteurs
- 2 locaux de surveillants

ATELIERS ET SERVICES:

- 9 locaux:
  - Hydrothermie
  - Mécanique
  - Fonderie
  - Equipement motirisé
  - Branche de mécanique
  - Electro-technique
  - Technique de construction
  - Finition
  - Chambre de noyautage
- 3 locaux de technologie

CENTRE DES MOYENS TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT:

- 2 salles de visionnement
- 1 enregistrement, 1 enregistrement et projection
- 1 diffusion
- 1 distribution ou audio-visuel
- 1 art graphique
- 1 chambre noire
- 1 antichambre
- 1 salle d'attente
- 1 coordonnateur

SERVICES DE PASTORALE:

- 5 locaux

SERVICE MEDICAL:

- 1 infirmerie (chambres)

SERVICES ADMINISTRATIFS:

- 1 bureau du directeur
- 5 bureaux des adjoints
- 1 bureau du directeur des services
- 1 secrétariat
- 1 archives
- 1 attente
- 1 salle de conférence
- 1 bureau de secrétaire
- 3 conseillers
- 1 salle de test

- 1 attente
- 1 polycopie
- 1 visiteur
- 1 local du conseil d'école
- 1 bureau conseiller à l'adaptation
- 3 bureaux psycho-éducateurs
- 1 bureau psychologue
- 5 bureaux enseignants
- 1 local de café

SERVICES ALIMENTAIRES:

- Cafétériat pour 1 350 élèves (3 groupes de 450)
- 1 cuisine
- 1 lavage vaisselle
- 1 bureau
- 1 réserve
- 3 frigos
- 1 poubelle

ENTRETIEN, SERVICES SANITAIRES ET AUTRES:

- 22 salles de toilette
- 1 entretien
- 1 mécanique
- 1 électricité
- 1 téléphone
- 1 intercom
- 1 voûte électrique
- 1 mécanique ascenseur
- 10 chambres concierge
- 1 foyer
- 5 locaux divers

- 1 local magasin scolaire
- 1 caisse scolaire
- 1 local agent sécurité
- 1 station électrique

ESPACES DE RANGEMENT ET ENTREPOTS:

- 35 au total

PHYSIQUE

POLYVALENTE DE LA SALLE

ENSEIGNEMENT:

- 29 locaux réguliers

LABORATOIRES:

- 2 biologie
- 2 sciences naturelles
- 2 chimie
- 2 physique
- 1 local - appariteur

LOCAUX SPECIAUX:

- 2 géographie
- 1 histoire
- 1 tenue de bureau
- 1 sténo
- 2 dactylo
- 1 laboratoire (science commerciale)
- 2 appariteurs
- Musique (1 pratique instrumental, 5 salles de pratique, 5 salles de piono)
- 1 arts plastiques
- 3 locaux DMA

SERVICES AUX ETUDIANTS: (Bibliothèque)

- 1 bureau bibliothécaire
- 1 bureau secrétaire
- 1 séminaire
- 1 contrôle
- 1 audio-visuel
- 1 entretien manuel scolaire
- 1 amphithéâtre
- 1 salle de projection

Activités étudiantes:

- Centre étudiant
- Animation aux étudiants
- Clubs féminins
- Services aux étudiants
- Salon des étudiants
- Radio étudiante

EDUCATION PHYSIQUE ET SERVICES:

- 1 gymnase double
- 1 gymnase simple
- 1 palestre
- 2 douches - garçons - filles
- 2 salles déshabillage
- 1 salle de musculature
- 1 piscine (en fonction au début de janvier)
- 1 vestiaire

ATELIERS ET SERVICES:

- 1 art culinaire
- 1 enseignement ménager
- 1 clinique
- 1 couture industrielle
- 1 couture domestique
- 4 classes technologie
- 1 mécanique d'ajustage
- 1 menuiserie
- 1 soudure
- 2 dessin publicitaire
- 1 dessin industriel
- 1 électro-mécanique
- 1 électricité
- 1 laboratoire électrique
- 1 coiffure
- 1 local d'enseignement d'atelier

SERVICE DE PASTORALE:

- 1 chapelle
- 1 bureau aumônier

SERVICE MEDICAL:

- 1 bureau médical
- 1 bureau infirmerie
- 2 salles avec lits
- 1 salle de repos

SERVICES ADMINISTRATIFS:

- 1 bureau du principal
- 1 bureau adjoint administratif
- 1 bureau directeur des services
- 1 bureau gérant maintenance
- 1 bureau adjoint plus 1 adjoint secteur atelier
- 4 bureaux conseillers
- 2 bureaux conseillers pédagogiques
- 1 secrétariat
- 1 secrétaire de direction
- 1 bureau secrétaire
- 1 salle testing
- 1 salle visiteur
- 1 visiteur
- 1 imprimerie plus l'impression
- 1 polycopie
- 6 salles des professeurs
- 1 voûte
- 17 bureaux enseignants

SERVICES ALIMENTAIRES:

- 1 cuisine
- 1 cuisine professionnelle
- 1 salle à manger pour les élèves
- 1 cuisine restaurant
- 1 salle à manger
- 1 réserve
- 1 lavage vaisselle
- 1 frigo
- 1 réception
- 1 bureau

ENTRETIEN, SERVICES SANITAIRES ET AUTRES:

- salles de toilettes
- 2 système électriques
- 1 système d'éclairage
- 1 vestibule
- 22 dépôts
- 4 chaufferie
- 3 concierge
- 1 magasin d'arts plastiques
- 1 peinture
- 1 magasin des ateliers
- 1 animalerie

PHYSIQUE

PAVILLON AUTOMOBILE

- 2 classes théoriques
- 8 laboratoires
- 3 ateliers (peinture, débosselage, mécanique auto)
- 1 bureau du principal
- 1 bureau du conseiller
- 1 salle de professeur
- 1 bureau de secrétaire
- 1 salle de récréation - vestiaire
- 1 local radio-étudiante
- 1 entrepôt non-chauffé
- dépôts
- 1 magasin
- 1 salle chauffage
- toilettes

HUMAINE

POLYVALENTE CHAVIGNY

CADRES: (8)

- 1 principal
- 4 principaux-adjoints
- 1 adjoint administratif
- 1 gérant de maintenance
- 1 responsable à l'adaptation scolaire

ENSEIGNANTS: (129)

PERSONNEL DE SOUTIEN: (26)

- 4 secrétaires
- 1 secrétaire senior
- 2 agents de bureau I
- 1 agent de bureau II
- 3 magasiniers I
- 3 magasiniers II
- 2 techniciens en travaux pratiques
- 1 technicien audio-visuel
- 1 bibliothechnicienne
- 2 ouvriers certifiés entretien
- 1 appariteur (sports)
- 4 surveillants d'élèves
- 1 concierge

PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANT: (14)

- 2 psycho-éducateurs
- 1 génagogue
- 2 animateurs de pastorale
- 1 conseiller pédagogique en sciences
- 1 conseiller pédagogique en activités étudiantes
- 1 travailleuse sociale
- 2 animateurs (adaptation scolaire)
- 1 infirmière
- 2 conseillers d'orientation
- 1 psychologue
- 1 orthopédagogue

N.B. Le service de cafétéria, de conciergerie et d'entretien ménager sont donnés à contrat:

- 8 personnes affectées à la conciergerie, entretien ménager
- 5 personnes au service de cafétéria (1 chef cuisinier à temps plein et 4 autres à temps partiel, soit de 4 à 6½ heures par semaine).

HUMAINE

POLYVALENTE DE LA SALLE

CADRES: (6)

- 1 principal
- 3 principaux-adjoints
- 1 adjoint administratif
- 1 contremaître d'entretien général à ½ temps

ENSEIGNANTS: (107)

PERSONNEL DE SOUTIEN: (21)

- 4 secrétaires
- 1 téléphoniste
- 2 appariteurs (1 audio-visuel, 1 éducation physique)
- 1 technicien en travaux pratiques
- 3 magasiniers
- 4 hommes de maintenance
- 3 surveillants d'élèves
- 2 préposés à la cafétéria
- 1 bibliotechnicienne

PROFESSIONNELS NON-ENSEIGNANT: (7)

- 1 psychologue
- 2 conseillers d'orientation
- 1 conseiller en information scolaire
- 1 travailleur social
- 1 infirmière 4jours/semaine
- 1 animateur de pastorale

HUMAINE

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

CADRE: (1)

- 1 principal-adjoint

ENSEIGNANTS: (14)

PERSONNEL DE SOUTIEN: (4)

- 1 secrétaire à ½ temps
- 2 magasiniers
- 1 concierge

ANNEXE C

DIAGRAMME DES PROGRAMMES SCOLAIRES ET DES PROGRAMMES DE SERVICE

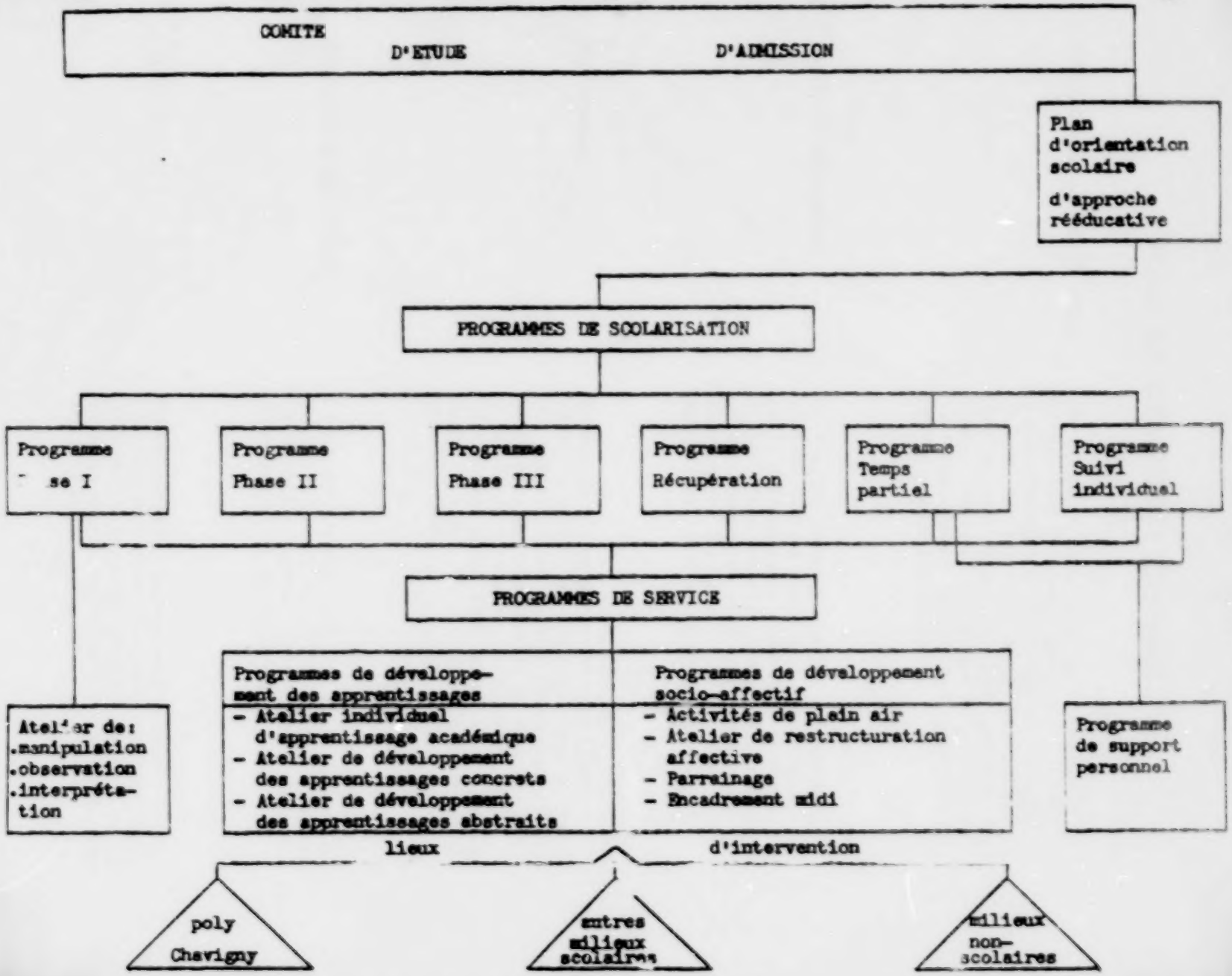

GRILLE DES COMPORTEMENTS INADEQUATS

Commentaires et bruits vocaux	Répond sans lever la main; fait des commentaires sans qu'aucune question n'ait été posée; interpelle le professeur; pleure; chante; siffle; rit à haute voix; tousse fort et sans nécessité; se plaint pour des riens; sacre; se parle seul à haute voix; fait constamment répéter les consignes; répète; donne des ordres.
Activités étrangères	Fait autre chose que ce qui est demandé; cherche quelque chose dans son bureau; parle avec un autre élève; est le dernier à sortir son matériel alors que l'activité est commencée; regarde le professeur alors qu'il doit travailler à une tâche spécifique; oublie son matériel.
Déplacements	Quitte sa chaise et son bureau; court; saute; sautille; se promène; prend un chemin qui n'est pas le plus court pour aller faire corriger son travail ou pour revenir à sa place; arrive en retard; sort de la classe sans permission; écrit sur le tableau quand il n'est pas permis de le faire; part avant le temps.
Dérangement des voisins	Touche son voisin; prend un objet du voisin; touche au bureau du voisin; agace les autres; se chamaille; attire manifestement l'attention des autres de façon non verbale.
Agression	Menace verbale; menace avec un objet; frappe un compagnon; donne des coups de pied; lance un objet à une autre personne; mord; tire les cheveux; pince; pousse un pair crie des noms; brise le matériel; se jette par terre.

Réaction à l'autorité	Fait rire les autres aux dépens du professeur; ignore les directives du professeur.
Comportements d'inhibition	Est rêveur; regarde ailleurs quand on lui parle; arrête de travailler en présence d'une personne; cache son travail; joue ou travaille à l'écart du groupe; ne participe pas aux activités du groupe; ne parle pas ou peu avec ses pairs ou ses professeurs.
Activités motrices	Tourne la tête; se berce; se met à genoux sur sa chaise; se lève; se couche sur le bureau; s'assoit mal (avaché); joue avec son matériel scolaire.
Bavardage	Parle avec un ou plusieurs enfants quand il n'est pas permis de le faire.
Emission de bruits	Tapote avec un crayon, une règle ou un autre objet; tape du pied sur le plancher, contre le bureau ou sa chaise; fait du bruit avec ses mains; claque les portes.

PROJET: ATELIERS D'EXPRESSION

Nature du projet:

Suite aux observations faites durant l'année 79-80 auprès des étudiants mésadaptés socio-affectifs intégrés à temps partiel, on remarque certaines difficultés chez le jeune à s'adapter aux classes du secteur régulier.

Le jeune n'étant pas habitué à des groupes nombreux devient très insécure lorsqu'il doit s'exprimer ou seulement dire son nom devant le groupe. De plus, lors des rencontres de groupes effectuées l'an dernier, les élèves ont exprimé un manque de confiance en eux devant cette difficulté de s'exprimer face à un nombre élevé de personne.

Par contre, le système de fiche individualisée du secteur adaptation ne favorise pas le jeune à communiquer sa pensée devant les autres.

Ainsi, je considère qu'il serait important que les élèves devant être intégrés, bénéficient d'un atelier "d'expression" afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs possibilités et/ou qu'ils apprennent à s'exprimer devant un groupe.

Objectifs généraux:

1. Mettre chaque étudiant en possession des techniques de base qui lui permettra:
   - d'exprimer sa pensée et ses sentiments aussi clairement et correctement que possible.
   - de comprendre la pensée et les sentiments des autres.
2. Favoriser le développement de sa capacité de réflexion et de création.

Ressources humaines:

Louise Guay, animatrice

Raymond Savard, personne-ressource

Pierre Bazinet, personne-ressource

Population cible:

Etudiants intégrés à temps partiel;

deux groupes: un de 9 étudiants
un de 8 étudiants

Temps:

60 minutes / 7jours du 6 janvier au 2 juin

Besoins identifiés:

- besoin de s'exprimer de façon convenable devant un groupe;
- besoin de communiquer sa pensée, ses désirs, ses sentiments;
- besoin d'apprendre à écouter les autres;
- besoin de créativité;
- besoin de s'exprimer par écrit et de façon synthétique.

Objectifs spécifiques visés:

A- Savoir parler:

- Utiliser la langue familière correctement afin d'exprimer ses idées devant le groupe.

Moyens:

Donner à l'élève des techniques lui permettant de maîtriser l'expression.

Exercices oraux sur des sujets qui intéressent l'élève: observation de scènes ou d'images; discussion, causerie, jeu dramatique etc.

B- Savoir écouter:

- Entendre et saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.
- Accueillir avec sympathie l'interlocuteur.

Moyens:

Exercices d'audition collective portant sur l'élocution et la lecture expressive afin d'apprendre comment on participe à un échange de propos entre deux ou plusieurs personnes, comment on écoute activement une causerie, une émission de radio, une lecture etc.

C- Savoir écrire:

- Amener le jeune à communiquer par écrit.
- L'amener à observer les règles essentielles de la mise en page.
- L'amener à présenter un compte rendu oral et synthétique de son texte.

Moyens:

Donner à l'étudiant les techniques lui permettant de rédiger un texte de façon acceptable.

Choisir un thème et demander à l'élève une courte recherche sur ce sujet.

Critères d'évaluation:

Dans l'immédiat:

- Savoir parler, savoir écouter:

  Vérifier par un test oral si le jeune est capable d'exprimer sa pensée en respectant les techniques apprises.

  Vérifier la capacité du jeune à écouter les autres avec intérêt lors des présentations (posent des questions...)

- Savoir écrire:

  Vérifier la qualité du travail écrit selon la forme demandée.

  Vérifier la qualité de la présentation du travail selon les mêmes critères que la première présentation.

  Degré d'implication de chacun.

A long terme:

Vérifier les changements dans les groupes du régulier.

Progrès en ce qui concerne la créativité dans les tests de français.

FACE A L'ELEVE: EVALUATION

Annexe F 1/22

Evaluer:

Valide au 15-05-81

ETUDIANTS	COMMANDES	INSTRUMENTS	RESULTAT D'EVALUATION	RECOMMANDATIONS	DUREE INTERVENTION	POST-EVALUATION
IRIS	Vérifier pré-requis à la lecture	B Q A L	$\bar{x}$: 88% Confusion Inversion Non-réussite des épreuves de compréhension	2 niveaux: Orthopédagogue: sur les confusion et inversion Atelier matière: compréhension de lecture	Orth. 5 h At. mat: 10 h	Disparition des troubles confusion-inversion Passer au SPC 300
BERMUDIENNE	Situer son niveau compréhension texte	Vachon sec I 1º forme	$\bar{x}$: 32/70 E.S. 5º année février	Atelier matière	24 heures	Prêt pour le prog. sec I
GAILLET	Si peut bénificier d'aide spéciale	B Q A L Protocoles Chassagny No 1, 2	$\bar{x}$: 90% $\frac{3}{4}$ Difficulté avec code de symbolisation-convention Discrimination auditive	Intervention en classe et proposer un matériel approprié		SPC 200 Compr. texte OK Rétention OK
LISERON	Qualité de lecture Débit de lecture	B Q A L Relance alouette	$\bar{x}$: 84% Inversion-confusion Syllabes complexes Lecture syllabique temps de lecture : 1º année 6. 7 ans février	Atelier matière	43 heures	Presque lecture courante Amorce compr. texte A poursuivre
QUENOUILLE	Cerner son blocage en lecture	B Q A L	$\bar{x}$: 54% Confusion, Pas syll. comp. ni syll. complexes, =lecture de phrases, ni de mots	Atelier matière	48 heures	Confusions réglées Fonctionne par des régressions Légère amélioration; possède l'alphabet
NENUPHAR	Situer ses apprentissages versus orientation	B Q A L Alouette Ruel	$\bar{x}$: 90% Appr. de base O.K. Lecture plan des mots Difficulté orth. gramm.	Phase II Adap. scol. Evaluation pour l'an prochain Provenance d'un centre d'accueil		

ETUDIANTS	COMMANDES	INSTRUMENTS	RESULTAT D'EVALUATION	RECOMMANDATIONS	DUREE INTERVENTION	POST-EVALUATION
PLANTAIN	Evaluer niveau compr. texte	Vachon	5e année, avril	Poursuite des objectifs appr. et de comp. (classe)		A quitté l'école
MUGUET	Recherche matériel pour contrer Acquis mécanique	B Q A L Protocole Chassagny no. 1 Alouette	$\bar{x}$: 90% Confusion-inversion non-réussite compr. texte Erreurs de code symbolisation et d'usage Lecture hésitante 8 ans juillet	Orthopédagogue Atelier matière Possibilité d'un Bender Gestalt	5 heures 10 heures	Prob. de pré-requis Très motivé Progr. SPC 300
IMPATIENTE	Répondre à un besoin de C. versus identification			Travailler compréhension texte et faute d'usage (classe)	8 heures	Retour en classe
VIOLETTE	Non-motivation	B Q A L Protocole Chassagny no. 2 Alouette	$\bar{x}$: 93% Aptitudes de base acquises en lecture Confusion Nombreuses fautes d'usage Lecture plan des mots: 7.4 ans, novembre	Atelier matière: versus confusion, fautes d'usage, dictées rythmées Plan de lecture gramm. Orthopédagogue: Promenade oculaire	25 heures 5 heures	Lecture fonctionnelle, compr. motivé Retour en classe Réglé, reste la stabilisation
MARGUERITE	Non-motivation de ce qu'il reçoit en atelier mat.	Etude des années antérieures: B Q A L Alouette	$\bar{x}$: 83% Confusion - syll. complexes Langage oral Plan de lecture; syllabique 6.7 ans février	Usage du magnétophone Consultation othorinolarin Mat. lecture chronométrie sablier (atelier-matière)	14 heures	Démotiver retour en classe

ÉTUDIANTS	COMMANDES	INSTRUMENTS	RÉSULTAT D'ÉVALUATION	RECOMMANDATIONS	DURÉE INTERVENTION	POST-ÉVALUATION
PISSENLIT	Non-motivation Niveau apprentissage	B Q A L	$\bar{x}$: 75% Confusion, inversion, addition ≠Compréhension	Orthopédagogue: déconditionné de l'échec, créer une relation Travailler phonèmes	54 heures	Confusion Inversion Addition Recon. mots Relation A poursuivre au CPC
CHICOREE	Non-motivation	B Q A L Protocole no 2 Chassagny Alouette	$\bar{x}$: 85% Syll. complexes Erreurs de code de symb. Temps lecture début 5^{o} année 6.6 ans janvier Promenade oculaire	Atelier matière Classe: compr. texte	12 heures	Amélioration marquée B Q A L : 97% Temps lecture fin 3^{o} année Vers lecture fonctionnelle +motivé
ANEMONE	Qualité lecture	B Q A L B Q A L	$\bar{x}$: 86% Temps lecture: fin 2^{o} année Confusion $\bar{x}$: 93% Temps lecture: fin 3^{o} année	Atelier matière: poursuivre les acquisitions Classe: poursuivre lecture, début orth.	26 heures	Augm. débit Compr. faible
BOUTON D'OR	Blocage à tout contenu scolaire	B Q A L	$\bar{x}$: 83% Temps lecture: fin 1^{o} année Confusion Audiomètre	Orthopédagogue: Créer relation Apprentissage lettres et syllabes	9 heures	Abandon

ÉTUDIANTS	COMMANDES	INSTRUMENTS	RÉSULTAT D'ÉVALUATION	RECOMMANDATIONS	DURÉE INTERVENTION	POST-ÉVALUATION
PISSENLIT	Non-motivation Niveau apprentissage	B Q A L	$\bar{x}$: 75% Confusion, inversion, addition ≠Compréhension	Orthopédagogue: déconditionné de l'échec, créer une relation Travailler phonèmes	54 heures	Confusion Inversion Addition Recon. mots Relation A poursuivre au CPC
CHICOREE	Non-motivation	B Q A L Protocole no 2 Chassagny Alouette	$\bar{x}$: 85% Syll. complexes Erreurs de code de symb. Temps lecture début 5e année 6.6 ans janvier Promenade oculaire	Atelier matière Classe: compr. texte	12 heures	Amélioration marquée B Q A L : 97% Temps lecture fin 3e année Vers lecture fonctionnelle +motivé
ANEMONE	Qualité lecture	B Q A L B Q A L	$\bar{x}$: 86% Temps lecture: fin 2e année Confusion $\bar{x}$: 93% Temps lecture: fin 1e année	Atelier matière: poursuivre les acquisitions Classe: poursuivre lecture, début orth.	26 heures	Augm. débit Compr. faible
BOUTON D'OR	Blocage à tout contenu scolaire	B Q A L	$\bar{x}$: 83% Temps lecture: fin 1e année Confusion Audiomètre	Orthopédagogue: Créer relation Apprentissage lettres et syllabes	9 heures	Abandon

ÉTUDIANTS	COMMANDES	INSTRUMENTS	RÉSULTAT D'ÉVALUATION	RECOMMANDATIONS	DURÉE INTERVENTION	POST-ÉVALUATION
COQUELICOT	Sorte aide-orientation	B Q A L Protocole no 2 Chassagny Alouette	$\bar{x}$: 72% Niveau des syll. Syll. composées Syll. complexes Echec complet à l'orthographe 6.7 ans février	Atelier matière		Abandon
EGLANTIER	Blocage en atelier Matière: régression Coll. service externe	B Q A L Alouette Protocole no 2: Chassagny	$\bar{x}$: 95% Apprentissage de base O.K. Lecture plan mots 6.8 mars Fautes d'usage et code de symbolisation	Atelier matière: consolides les acquis de base	88 heures	Baisse de motivation
POMMIER	Niveau compr. texte et vocabulaire	Vachon	E.S. Sec I mars	Classe:		
ERABLE	Evaluation lecture Evaluation orthogr.	B Q A L RUEL	$\bar{x}$: 96% Temps lecture + que 4^{o} année. Apprentissage de base O.K. Attitude à adopter Difficulté au niveau de l'orthographe gramm.	Orthopédagogue: 15 min/jour débit lecture compréhension Classe: travailler orthographe	8 heures	Débit augmente Début compr. texte Ecriture de texte

AIDE EN ATELIER MATIERE

- NOMBRE DE PROFESSEURS 3 1 - 2 - 3
- NOMBRE D'ELEVES 36
- FREQUENCE DE L'EVALUATION DU CAS (SUIVI): MENSUEL OBLIGATOIRE ET A LA DEMANDE DES PROFESSEURS CONCERNES

				DEMARCHE				
ELEVES	PROF.	EVALUATION	OBJECTIFS POURSUIVIS	FREQUENCE	MATERIEL UTILISE	DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(1) ANCOLIE	1	Bégaiement en voie de maîtrise	Lecture fonctionnelle	2pér/7jrs	Texte rhinocéros	1 mois	Retiré non-progression, non-motivation	
(2) MARGUERITE	1	Motivation croissante	Accélération des apprentissages en vue de l'intégration Conjugaison: insister sur les modes	2pér/7jrs	Matériel utilisé en classe i.e. programme pré-secondaire Bloc conjugaison	1 mois	Retiré non-motivé (son groupe lui manque)	
(3) EGLANTIER	1	Niveau pré-secondaire	Atteindre une lecture fonctionnelle Bloc conjugaison Math.: calcul de la taxe Examen SPC 400 Enseignement correctif	6pér/7jrs	Fiches SPC: commission et pourcentage Travailler avec le ruban à mesurer Math. du consommateur SPC 200	6 mois	Baisse de motivation Dépressif N'assimile pa' en math.	
(4) ANEMONE	1	Niveau programme pré-secondaire	Enseignement correctif en lecture et en ortographe	2pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire	6 mois	Lecture syllabique "J'ai du plaisir à lire no B" Début compréhension de texte	
(5) ONAGRE	1	Absentéisme donc, le motiver	Travailler les bases en anglais Prog SCP 400	2pér/7jrs	Méthode Lado Book 1	4 mois	Suggère de le remplacer	

ELEVES	PROF.	EVALUATION	OBJECTIFS POURSUIVIS	DEMARCHE: FREQUENCE	DEMARCHE: MATERIEL UTILISE	DEMARCHE: DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(6) HERBE A DINDE	1	Niveau SPC 200	Assurer les pré-requis en anglais SPC 400	2pér/7jrs	Méthode Lado Boock I	4 mois	Réussit en français 72% Anglais	
(7) IRIS	1	Niveau SPC 300	Fournir les pré-requis en anglais SPC400	2pér/7jrs	Méthode Lado Boock I	4 mois	Très motivé. "Bonne" performance S'affirme plus, plus indépendant	
(8) MUGUET	1	Niveau SPC 300	Assurer pré-requis en anglais SPC 400	2pér/7jrs	Méthode Lado Boock I	4 mois	Très motivé Bonne performance	En classe assimile les notions de français - math.
(9) LISERON	2	Niveau pré-secondaire	Confusion lettres Lecture fonctionnelle Compréhension de lecture Favoriser autonomie	4pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire Travail à la maison	8 mois	Confusion réglée Presque lecture courante Début compréhension de texte et de composition	Motivation et rythme soutenue Autonomie en bonne voie d'acquisition
(10) CHICOREE	2	Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire	1 mois	Livre 5 En marche pour une lecture fonctionnelle	

ELEVES	PROF.	EVALUATION	DEMARCHE: OBJECTIFS POURSUIVIS	FREQUENCE	MATERIEL UTILISE	DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(11) SARRAZIN	2	Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle Aborder l'orthographe	4pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire Bien lire et aimer lire	6 mois	Presque lecture courante Rendu livre 7; j'ai du plaisir à lire	Motivé
(12) TREFLE	2	Niveau pré-secondaire	Correction de l'orthographe Motivation Production	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire Matériel Alain de Bray	5 h	J'ai du plaisir (7) Bonne performance	
(13) LILAS	2	Niveau SPC 200	Lecture fonctionnelle Insistance au vocabulaire	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire (début no 5)	5 mois	Contact difficile Peu loquace Presque lecture fonctionnelle J'ai du plaisir à lire (rendu 6)	
(14) AUBEPINE	2	Sérieux blocage Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle Aborder conjugaison Travailler sa confiance en lui	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire	8 mois	Lecture fonctionnelle acquise J'ai du plaisir à lire (rendu 7) Bonne rétention	
(15) QUENOUILLE	2	Niveau pré-secondaire	Confusion lettres Diminuer l'image du pas bon (self-concept+)	4pér/7jrs	Novacom Matériel maison J'ai du plaisir à lire	8 mois	Attention plus soutenue Concentration plus	

ELEVES	PROF.	EVALUATION	DEMARCHE: OBJECTIFS POURSUIVIS	DEMARCHE: FREQUENCE	DEMARCHE: MATERIEL UTILISE	DEMARCHE: DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(16) COQUELICOT	2	Niveau pré-secondaire	Confusion lettres Lecture fonctionnelle	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire	8 h	Départ en décembre de l'école Absences fréquentes	
(17) VIOLETTE	2	Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle Compréhension de lecture	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire (début no 5)	3 mois	Progression, très motivé Objectifs atteints	
(18) SENELLIER	2	Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle Aborder grammaire	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire (début no 7)	3 mois	Lecture courante J'ai du plaisir à lire (fin 8)	
(19) SUMAC	2	Niveau SPC 200	Fournir un support en mathématiques	1pér/7jrs	Programme SPC 200	3 mois	Objectifs atteints	
(20) VIGNE	2	Niveau pré-secondaire	Lecture fonctionnelle Compréhension de lecture	3pér/7jrs	J'ai du plaisir à lire (début no 4)	3 mois	Presque lecture fonctionnelle Réagit beaucoup à l'erreur J'ai du plaisir à lire	
(21) AZALEE	3	Intégration partielle sec. générale	Travailler algèbre pour débuter Assurer pré-requis math. 310 C.P.L.	5pér/7jrs	Boscouille (211-230A)	8 mois	Fin algèbre 240	

				DEMARCHE				
ELEVES	PROF.	EVALUATION	OBJECTIFS POURSUIVIS	FREQUENCE	MATERIEL UTILISE	DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(22) ORCHIDEE	3	Rendu niveau 5-6 Difficulté ÷	Accélération apprentissage Déblocage ÷	3pér/7jrs	HBM cahier 8	2 mois	Objectifs atteints	
(23) BERMUDIENNE	3	Niveau 5-6	Accélération d'apprentissage	3pér/7jrs	Matériel maison Bloc conjugaison	2 mois	Notion nouvelle vue par analogie Objectifs atteints passe progr. sec I	
(24) GERANIUM	3	Intégration 30 pér. sem sec III générale	Support en anglais Sec II	5pér/7jrs	Matériel du prog.	6 mois	Perd du temps Faible en anglais Départ en courant d'année	
(25) CHEVREFEUILLE	3	Intégration 30 pér sem. Sec I général	Consolidation des apprentissages	5pér/7jrs	Matériel du prog.	3 mois	Se situe dans la $\bar{x}$ de son groupe	
(26) CLEMATITE	3	Rendu niveau 5-6	Accélération des apprentissages en math.	4pér/7jrs	HBM cahier 7	1jmois	Objectifs atteints	
(27) MYOSOTIS	3	Intégrer temps partiel sec I 15 per/	Apprentissage d'une méthode de travail Assurer pré-requis math. sec II	5pér/7jrs	Matériel sec I gén. en math.	6 mois	Transfert en école privée en courant d'année	

		DEMARCHE						
ELEVES	CIF.	EVALUATION	OBJECTIFS POURSUIVIS	FREQUENCE	MATERIEL UTILISE	DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(28) SAULE	3	Intégration sec III 30per/sem	Consolidation des apprentissages	5pér/7jrs	Matériel du progr. sec III général	3 mois	Attend les résultats fin d'année	
(29) NOYER	3	Niveau sec I	Accélération d'apprentissage Sec I test juin	5pér/7jrs	Matériel du progr. secI Début module 3 Novacom	8 mois	Termine ses prog. près à intégrer sec II	
(30) PEUPLIER	3	Niveau sec I	Vérifier sa méthode de travail Sec I test juin Assurer pré-requis Sec II	5pér/7jrs	Novacom Module Sec I	8 mois	Début module 9 de sec I	
(31) FRAISIER	3	Niveau pré-secondaire	Accélération des apprentissages en mathématiques	5pér/7jrs	Fiches de Boscoville	6 sem	Fiches 100-130 Boscoville terminées	
(32) ORME	3	Niveau pré-secondaire	Apprentissage de fraction avec dénominateurs différents	4pér/7jrs	HBM Cahier 6	6 sem	Performance soutenue Bonne rétention	
(33) PRUCHE	3	Niveau pré-secondaire	Position des nombres (valeur de) Réglé ÷	4pér/7jrs	Expér. math Droite numérique	3 mois	Statu quo	

ELEVE	PROF.	EVALUATION	OBJECTIFS POURSUIVIS	DEMARCHE: FREQUENCE	DEMARCHE: MATERIEL UTILISE	DEMARCHE: DUREE DE L'INTER.	POST-EVALUATION	PORTRAIT DANS GROUPE
(34) CEDRE	3	Niveau pré-secondaire	Blocage aux "X"	4pér/7jrs	HBM cahier 5	6 sem	Performance moyenne Facilement distrayable Objectifs atteints	
(35) PIN	3	Niveau pré-secondaire	Blocage ÷	4pér/7jrs	HBM cahier 5	6 sem	Très tranquille Lent Objectifs atteints	
(36) SAPIN	3	Niveau pré-secondaire	Accélération d'apprentissage Blocage X	4pér/7jrs	HBM cahier 3	3 mois	Parle beaucoup Très lent Objectifs atteints	

Feuille squelette

Annexe H 134

FICHE D'EVOLUTION DES APPRENTISSAGES

NOM: _____ GROUPE: _____ TITULAIRE: _____

MATIERE: _____ F. HO: _____

SITUATION DE L'ELEVE AU DEPART: _____

DATES RENCONTRES	EVALUATION PEDAGOGIQUE	OBJECTIF A ATTEINDRE	MATERIEL A UTILISER	PERFORMANCE	A MAINTENIR

Annexe H - 134

Annexe I

NOM, AGE, GROUPE, (DATE DE REFERENCE)	MOTIF DE LA REFERENCE	IDENTIFICATION DES DIFFICULTES DU JEUNE	OBJECTIF DE TRAVAIL	MOYENS EMPLOYES	NOMBRE D'HEURES	RESULTATS OBTENUS	EVALUATION DES RESULTATS
ELEVE A, 17 ans groupe temps partiel (10 février 1981)	Elle s'absente souvent de l'école. Parfois elle quitte ses cours vers 11 h. Ceci entraîne chez-elle un retard et même quelques échecs au plan académique.	-Difficulté à définir sa motivation face à l'école -Difficulté à s'impliquer face à un intervenant	-Qu'elle prenne conscience des conséquences de ses absences sur sa situation académique et son orientation -Qu'elle termine son année scolaire avec succès	-Rencontre avec elle -Rencontre avec ses parents -Rencontres avec ses professeurs -Rencontre avec son travailleur social	10 heures	Elle avait décidé de reprendre ses cours. Cela a duré 2jmois puis ses absences ont recommencé de plus belle. Elle a fugué de chez-elle et laissé l'école le 20 mai 81.	Elle se servait de l'école pour sortir de chez elle et pour voir son ami. Sa fugue était préméditée. Elle n'avait plus aucune autre motivation à suivre ses cours. Nos interventions devant être faites à l'école, il nous était très difficile d'atteindre le coeur de son problème.
ELEVE B, 17 ans groupe temps partiel (12 février 1981)	Il s'absente souvent de l'école sans raisons valables. Il se trouve des maladies, il s'invente des rendez-vous.	-Problème de motivation à suivre ses cours -Difficulté de communication avec l'adulte	-Qu'il se fixe un but à atteindre afin de le motiver à suivre ses cours -Qu'il ne voit pas les intervenants comme menaçants pour lui	-Rencontres au besoin avec lui -Rencontre avec la mère afin de l'impliquer dans le processus de scolarité de l'élève -Adopter une attitude d'aidant à aidé afin qu'il ne se sente pas menacé -Feuille de route	8 heures	En académique: Il veut passer au secteur régulier l'an prochain, alors il a décidé de travailler pour rattraper son retard et il a réussi. Aux ateliers: Il a pris goût à la menuiserie donc il ne manque plus de cours.	Il a beaucoup de potentiel tout ce qu'il avait besoin c'était d'être encadré au début. Par la suite il a continué son chemin seul avec un but à atteindre. L'école est devenu un défi pour lui surtout en académique. Il a atteint une autonomie personnelle.
ELEVE C, 14 ans groupe récupération (13 mars 1981)	Devient agressif face à l'autorité. Son agressivité se manifeste par des impolitesses envers l'individu en autorité.	-Difficulté à contrôler ses émotions face à une personne en autorité -Difficulté à structurer son travail académique	Au plan personnel: Que d'ici la fin de l'année, il cesse d'attaquer verbalement toute personne en autorité qui ne répond pas exactement et à l'instant à ses attentes ou à ses demandes Au plan académique: Que d'ici juin, il soit capable d'agencer son travail académique et ses activités personnelles de façon à ne plus accumuler de retard dans ses travaux scolaires.	-Rencontre avec lui 1 fois par semaine -Feuille de route* * Voir exemple à la fin.	15 heures	Il a pris conscience de ses agissements. Les deux objectifs ont été atteints à la mi-mai.	Il avait besoin d'encadrement. La feuille de route a été un bon moyen.

NOM, SEXE, GROUPE (DATE DE RÉFÉRENCE)	MOTIF DE RÉFÉRENCE	IDENTIFICATION DES DIFFICULTÉS DU JEUNE	OBJECTIF DE TRAVAIL	MOYENS EMPLOYÉS	NOMBRE D'HEURES	RÉSULTATS OBTENUS	ÉVALUATION DES RÉSULTATS
ELEVE B, 15 ans Temps partiel (20 janvier 1981)	Il donne un faible rendement aux ateliers. Il perd son temps à se chamailler, à se promener dans la classe.	-Difficulté à s'adapter à la nouveauté -Difficulté à contrôler ses émotions -Difficulté à s'exprimer face à l'adulte	-Qu'il apprenne à contrôler ses émotions -Qu'il réussisse ses métiers	-Implication des parents dans le processus d'orientation scolaire de l'élève -Suivi direct auprès de l'élève aux ateliers -Rencontres au besoin	10 heures	Il a appris à régler ses problèmes, autrement que par "les poings" Maintenant il est capable de s'asseoir et jusqu'à une certaine mesure de discuter. Il termine ses métiers avec succès.	Il a besoin de beaucoup d'encadrement afin de le motiver à suivre ses cours. Il faut souvent le ramener à la réalité. Les objectifs pour cette année ont été atteints mais il a encore besoin d'un suivi pour bien fonctionner.
ELEVE E, 15 ans Temps partiel (2 février 1981)	Il adopte des comportements qui dérange tel que ignorer les directives du professeur, passer des commentaires ou quitter la classe sans permission. Il adopte ces comportements seulement aux ateliers.	-Difficulté à s'adapter à la nouveauté -Difficulté au plan académique (grave retard) -Difficulté à vivre en groupe (attire le rejet)	-Qu'il prenne conscience de ses possibilités et de ses limites -Qu'il arrive à s'intégrer à son groupe de façon acceptable -Qu'il accepte de répondre aux consignes des professeurs	-Suivi direct auprès de l'élève afin de l'aider à évoluer au plan social -Rencontre avec lui et sa mère au sujet de son orientation scolaire -Rencontre avec ses professeurs afin de mettre au point une stratégie d'intervention	15 heures	Il termine son année aux ateliers avec succès. Il a réussi à prendre sa place dans le groupe. De plus, il est conscient de ses possibilités et ses limites.	Etant très méfiant face aux intervenants, il a été bon d'impliquer la mère dans le processus de scolarisation. Il peut maintenant trouver des moyens afin de régler ses problèmes autres que la fuite ou l'agressivité.
ELEVE F, 14 ans Groupe récupération (19 janvier 1981)	Il a des problèmes à s'adapter à ses cours du régulier. Il ne fait pas ses travaux, il semble dépassé à l'adaptation, il ne contrôle pas ses émotions, il est agressif envers ses professeurs.	-Peu de contrôle de ses émotions -Très méfiant face à l'adulte (test beaucoup) -Diff. à structurer son travail académique -Diff. à se faire accepter par ses pairs	-Stabiliser son comportement afin qu'il puisse répondre positivement aux consignes de ses professeurs -Le structurer face à son travail académique afin de lui donner une ligne de conduite	-Feuille de route -1 renc/semaine - Rencontre avec ses professeurs -Rencontre avec sa famille d'accueil et son travailleur social	20 heures	Ré-intégré au secteur. Face à son travail académique, il a appris à se structurer. Du côté du comportement, il répond aux consignes des professeurs mais avec un encadrement très serré de la part des intervenants.	Il a intégré une façon d'agir, de manipuler les gens. Il a besoin d'aide et il l'exprime à sa façon, mais d'un autre côté, il refuse qu'on s'occupe de lui. Il a besoin d'un bon support affectif avant tout.

ATELIER D'EXPRESSION

PREMIERE RENCONTRE : GROUPE 1

Etaient présents: Louis
Pierre
François
André
Daniel
Marco
Claude

OBJECTIFS VISES:

1. Que l'élève se sente impliqué par l'atelier d'expression.
2. Que le sujet puisse acquérir des connaissances générales sur le sujet traité.

MOYENS:

Face à l'objectif 1
- Explication des raisons d'être de l'atelier d'expression
- Présentation du contenu d'atelier en faisant le lien avec leurs cours de français

Face à l'objectif 2
- Histoire du langage accompagnée d'images explicatives

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Les élèves semblent intéressés par l'activité. Ils posent des questions, certains amènent du contenu; je considère que l'objectif a été atteint.

Au niveau du 2e objectif, chacun est attentif à la présentation par contre il est difficile de contrôler ce qu'il en ont retenu.

Tous semblent impliqués dans le processus, sauf Louis qui est très insécure et qui le manifeste en ne répondant pas aux consignes, en étant accaparant.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Avec un atelier bien structuré et intéressant ils vont donner un bon rendement. Il suffit de les sécuriser, qu'ils prennent confiance en eux.

Louise Guay

Le 15 janvier 1981

THEME: SAVOIR - PARLER

DEUXIEME RENCONTRE: GROUPE 1

Etaient présents: *André*
Daniel
François
Louis
Jean-Claude
Pierre
Marco

OBJECTIFS VISES:

1. Que le jeune soit capable de déterminer l'ordre logique d'une idée.
2. Que le jeune soit capable d'exprimer oralement cette idée devant les autres.
3. Que le jeune fasse preuve de créativité lors de son exposé.

MOYENS:

- Théorie sur les façons de s'exprimer.
- Utilisation de la bande dessinée en 2 parties: (1)
  1. Placer les images dans un ordre logique.
  2. Inventer une histoire à partir des images.
- Présentation de l'histoire sous forme d'exposé oral avec l'enregistrement en vue d'auto-évaluation dans un prochain atelier.

(1) exemple à la fin

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Les jeunes s'impliquent dans le jeu. Ils rencontrent des obstacles, ils sont nerveux, insécures. Chacun fait son exposé et s'évalue assez sévèrement. Ils réussissent à respecter celui qui parle, ils sympathisent ensemble. Nous avons tout juste le temps de terminer les exposés.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Je me suis placée dans une position très neutre de façon à ce qu'ils s'auto-évaluent eux-mêmes sur ce qu'ils ont fait. Au prochain atelier ils auront mon évaluation.

Je suis très satisfaite du déroulement de l'atelier. Ils auront évidemment à s'améliorer mais je considère que, pour une première fois, leurs exposés sont clairs et certains d'entre eux font preuve de créativité. Leur problème en général se situe au niveau de la diction, du débit de la voix et de la conclusion de leur histoire et surtout au niveau du manque de confiance en soi.

Louise Guay

Janvier 1981

THEME: SAVOIR - PARLER

TROISIEME RENCONTRE: GROUPE 1

Etaient présents: Marco
André
Pierre

OBJECTIFS:

1. Que le jeune puisse s'auto-évaluer en écoutant l'enregistrement de son exposé de la semaine passée.
2. Que le jeune réussisse à s'améliorer à partir des points faibles trouvés ensemble.

MOYENS:

Audition des enregistrements. Pour l'évaluation, je me sers d'une feuille où sont énumérés les points d'évaluation afin de les situer face à quelque chose de concret.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Après l'audition de l'enregistrement, chacun s'évalue selon les critères mentionnés. On relève les points faibles et les points forts.

Par la suite, face au 2e objectif, chacun entreprend de refaire un exposé en corrigeant ses points faibles et en respectant des exigences encore plus élevées que la première fois.

FEED-BACK:

Les jeunes étaient plus sécures cette semaine. Après avoir réalisé leur 2e exposé, ils étaient fiers d'eux et voulaient être évalués. Je suis très satisfaite de leur réaction et de leur implication.

Louise Guay

THEME: SAVOIR - ECOUTER

QUATRIEME RENCONTRE: GROUPE 1

Etaient présents: Marco
André
Pierre
Louis
Daniel

OBJECTIF:

Que le jeune puisse écouter et saisir la pensée des autres exprimée oralement.

MOYENS:

- Donner au jeune une base théorique sur les façons d'écouter.
- Le jeu: "Je pars en voyage et j'amène..." où le jeune a à retenir et à répéter les paroles de l'autre.
- Lecture orale par le professeur suivi d'une série de question sur le texte.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

La partie théorie, qui est très imagée, est écoutée "religieusement" par les élèves. Chacun s'implique dans le "jeu". Le test de questions en rapport avec la lecture leur cause une insécurité mais après les avoir mis à l'aise ils s'impliquent. Les jeunes devaient être très attentifs tout au long de la période, et je dois dire que leur concentration m'a surprise.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Dans cet atelier, les jeunes ont à faire face à la nouveauté, ce qui les insécurise toujours au début de la période. Par contre je n'ai eu aucune difficulté jusqu'à maintenant à les impliquer dans les activités.

Un des points faible est la créativité. Je me propose de travailler ce point dans les ateliers futurs.

Louise Guay

THEME: SAVOIR - ECOUTER

CINQUIEME RENCONTRE: GROUPE 1

Etaient présents: *Marco*
André
Pierre

OBJECTIFS:

1. Que le jeune puisse saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.

2. Que le jeune soit capable d'inventer une phrase à partir d'une image simple.

MOYENS:

- Théorie sur "Les 7 filtres entre vous et l'autre".

- Audition d'une histoire sur disque suivi d'une série de questions.

  ("Les plus belles histoires du monde"
  racontées par le Père Raquet)

- Test de créativité: "Que dit le petit chien".

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

La théorie les ennuie au début, mais leur intérêt s'éveille graduellement.

Face à l'objectif 1:

Après l'audition du disque, un élève a su me faire un très bon résumé, ce qu'il n'avait pas réussi après la lecture de la semaine dernière.

Le test de question était plus difficile comparé à la 1ère fois et 2 élèves sur 3 ont mieux réussi.

Face à l'objectif 2:

Pressés par le temps, les jeunes n'ont eu que 5 minutes pour commencer le test de créativité, ils continueront au prochain atelier.

FEED-BACK:

Mes ateliers se compliquent de plus en plus, mais les élèves suivent. Pour ce qui est du test de créativité, cela les embêtait énormément, ils n'ont pas cessé de me poser des questions sur la procédure à suivre, qui est très simple.

Dire leur idée est difficile car ils manquent de confiance en eux, ils ont peur que ce soit "niaiseux".

Louise Guay

THEME: SAVOIR - PARLER
SAVOIR - ECOUTER

SIXIEME RENCONTRE: GROUPE 1

Etaient présents: *Louis*
Daniel
André
Pierre

OBJECTIFS VISES:

1. Vérifier la capacité de raisonnement logique du jeune sur des données verbales et visuelles.
2. Vérifier la capacité de rélexion et d'observation rétrospective du jeune.
3. Vérifier la capacité du jeune à poursuivre une idée malgré les sollicitations contraires.

MOYENS:

Exercices de représentation mentale. (Les deux orateurs, les phrases absurdes, dessins absurdes, charades.)

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Les jeunes sont intéressés par l'atelier car les exercices demandés se font sous formes de jeux.

Face à l'objectif 1:

Les jeunes font les exercices oralement sans aucune difficultés.

Face à l'objectif 2:

Sauf Daniel, tous ont de la difficulté à saisir la façon de faire le jeu (charades). Par la suite, la difficulté majeure se retrouve au niveau de la rétrospection. Autrement dit, ils trouvent les mots, mais ils ont de la difficulté à faire un tout avec ce qu'ils ont trouvé.

Face à l'objectif 3:

Ils se laissent facilement décourager et après quelques minutes ils ne savent plus quoi dire. Ils sont très peu créatifs.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Je me rends compte par ces exercices que les élèves ont de la difficulté à faire des liens entre certains éléments. Par exemple dans les charades, ils étaient capables de trouver chacune des réponses mais lorsque venait le temps de prendre l'ensemble des réponses et de former un tout, ils ne faisaient plus les liens nécessaires.

Face au test de créativité, les jeunes ont de la difficulté à inventer. Dans ce groupe, 3 élèves sur 4 ont écrit l'exemple que j'avais donné pour un numéro. Cela signifie pour moi qu'ils avaient beaucoup de difficultés à trouver autre chose.

Louise Guay

ATELIER D'EXPRESSION

PREMIERE RENCONTRE: GROUPE 2

Etaient présents: *Lucie*
Stéphane
Jean-Marc

OBJECTIFS VISES:

1. Que l'élève se sente impliqué par l'atelier d'expression.
2. Que le sujet puisse acquérir des connaissances générales sur le sujet traité.

MOYENS:

Face à l'objectif 1:
- Explication des raisons d'être de l'atelier d'expression.
- Présentation du contenu d'atelier en faisant le lien avec leurs cours de français.

Face à l'objectif 2:
- Histoire du langage accompagnée d'images explicatives.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Face au 1er objectif:
- Ils semblent intéressés par l'atelier, mais ils sont très insécures face à ma façon de procéder.

Face au 2e objectif:
- La 2e partie de l'atelier les sécurise. L'implication n'est pas grande pour l'instant. Ils écoutent, posent des questions. Il est aussi très difficile de vérifier ce qu'ils ont retenu.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Ce groupe est plus jeune et je sens que je devrai aller plus lentement et plus concrètement que ce que j'avais prévu.

Louise Guay

Le 20 janvier 1981.

THEME: SAVOIR - PARLER

DEUXIEME RENCONTRE: GROUPE 2

Etaient présents: *Lucie*
Jean-Marc
Stéphane
Marc
Guy

OBJECTIFS VISES:

1. Que le jeune soit capable de déterminer l'ordre logique d'une idée.
2. Que le jeune soit capable d'exprimer cette idée devant les autres.
3. Que le jeune fasse preuve de créativité lors de son exposé.

MOYENS:

Théorie sur les différentes façons de s'exprimer.

Face au 1er objectif: - Utilisation de la bande dessinée en 2 parties:
1. Placer les images en ordre.
2. Inventer une histoire à partir des images.

Face au 2e objectif: - Présentation de l'histoire sous forme d'exposé oral avec enregistrement en vue d'auto-évaluation dans un prochain atelier.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Les élèves s'impliquent. La plupart réussissent à placer les images en ordre. Ce qu'ils trouvent difficile c'est de composer l'histoire. Face à l'exposé oral ils sont tous très nerveux. Chez certains, cet état se manifeste par des rires pour des riens, d'autres deviennent agressifs. Après le 1er exposé, la tension tombe. L'insécurité est moins grande et chacun réussit à faire son exposé de façon convenable.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Je n'ai pas pu me placer de façon "neutre" comme avec le 1er groupe. Il m'a fallu donner beaucoup d'encouragements aux élèves afin qu'ils s'impliquent, tellement la tâche était difficile pour eux. Après avoir fait leur exposé, ils ont verbalisé que "ce n'était pas si pire". Ils ont dû faire face à la nouveauté ce qui les a rendu insécures.

Lors des exposés, le côté créativité est très faible. En général, leurs troubles se situent au niveau de la diction, au débit de la voix et de l'audibité.

Ils leur manque bien sûr des notions sur la façon de construire un plan de façon claire.

Louise Guay

Février 1981.

THEMES: SAVOIR - PARLER
SAVOIR - ECOUTER

TROISIEME RENCONTRE: GROUPE 2

Etaient présents: Marc
Guy
Jean
Jean-Marc

PREMIERE PARTIE DU COURS

OBJECTIFS VISES:

Que le jeune s'auto-évalue en écoutant l'enregistrement de son exposé de la semaine dernière.

MOYENS:

Audition des enregistrements. Pour l'évaluation, je me sers d'une feuille où sont énumérés les points d'évaluation afin de les situer face à quelque chose de concret.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Après l'autidion de chaque enregistrement, la personne concernée s'évalue, puis nous reprenons l'évaluation par la suite pour vérifier les affirmations de l'étudiant.

Nous retenons les points faibles en vue d'un prochain exposé où ils devront s'améliorer.

DEUXIEME PARTIE DU COURS

OBJECTIFS VISES:

Que le jeune puisse écouter et saisir la pensée des autres exprimée oralement.

MOYENS:

Donner au jeune une base théorique sur les façons d'écouter.

Lecture orale par le professeur, suivi d'une série de questions sur le texte.

DEROULEMENT ET ATTEINTE DES OBJECTIFS:

Les élèves sont très attentifs durant la partie théorique. Ils ont écouté et ils sont capables par la suite de me faire un résumé oral sur ce que je leur ai dit. Après lecture du texte chacun répond aux questions par écrit. Ils n'offrent aucune résistance à faire cet exercice.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Etant donné le retard accumulé par ce groupe dû à des circonstances incontrôlables, je dois aller deux fois plus vite avec eux. Ainsi cette semaine nous avons exploité 2 thèmes.

Les élèves ne s'en plaignent pas et collaborent. Je suis surprise de la façon dont ils s'impliquent et s'intéressent aux activités proposées.

Louise Guay

Le 5 mars 1981.

THEME: SAVOIR - ECOUTER

QUATRIEME RENCONTRE: GROUPE 2

Etaient présents: Jean-Marc
Jean
Guy
Marc
Lucie
Stéphane

OBJECTIFS VISES:

Que le jeune puisse saisir la pensée d'autrui exprimée oralement.

MOYENS:

- Théorie ("Les 7 filtres entre vous et l'autre")
- Audition d'une histoire sur disque (Les plus belles histoires du monde...)
- Une série de questions sur l'histoire.

DEROULEMENT ET ATTEINTES DES OBJECTIFS:

Les élèves sont intéressés par la partie théorique. Ils posent des questions, résument...

Face à l'objectif visé, ils sont distraits à la première audition du disque car la période de questions qui suit les insécurise. Nous reprenons donc l'audition et tous réussissent le test avec succès. Les résultats sont meilleurs qu'au premier test passé la semaine dernière.

FEED-BACK ET COMMENTAIRES:

Ce test demandait d'écrire des phrases complètes et je me rends compte que les élèves ont beaucoup de difficulté dans leurs tournures de phrases. Ils sont capables de répondre aux questions correctement lorsque c'est oral, mais par écrit c'est différent. Ils ne savent pas comment résumer une idée.

Louise Guay

Le 16 mars 1981.

EVALUATION

Voici les résultats des questionnaires d'évaluation de l'atelier d'expression soumis aux élèves:

	QUESTION	REPONSE
1.	Je trouve cette activité intéressante	6/9 sont fortement d'accord 1/9 est peu d'accord 2/9 sont assez d'accord
2.	L'animateur a choisi une bonne façon de me faire apprendre cette notion	6/9 sont fortement d'accord 1/9 est assez d'accord 1/9 est peu d'accord 1/9 s'est abstenu
3.	Je participerais encore à cette activité	6/9 sont fortement d'accord 1/9 est assez d'accord 1/9 est pas du tout d'accord 1/9 s'est abstenu
4.	L'animateur a eu une bonne idée en choisissant cette activité	4/9 sont fortement d'accord 4/9 sont assez d'accord 1/9 est indifférent
5.	Cette activité est différente des autres activités	5/9 sont assez d'accord 2/9 sont fortement d'accord 1/9 est peu d'accord 1/9 est indifférent
6.	J'apprends par cette activité ce que le professeur veut que j'apprenne	6/9 fortement d'accord 2/9 sont assez d'accord 1/9 pas du tout d'accord
7.	Un autre moyen serait mieux approprié pour apprendre cette notion	8/9 pas du tout d'accord 1/9 indifférent

8.	Cette activité me permet de communiquer avec le professeur	3/9 sont fortement d'accord 4/9 sont assez d'accord 1/9 pas du tout d'accord 1/9 indifférent
9.	Cette activité me permet de communiquer avec mes confrères	3/9 sont fortement d'accord 4/9 sont assez d'accord 1/9 pas du tout d'accord 1/9 peu d'accord
10.	Le sujet m'aurait plu quelle que soit l'activité	3/9 fortement d'accord 4/9 assez d'accord 1/9 indifférent 1/9 pas du tout d'accord

Sur 9 élèves, 8 expriment qu'ils ont appris quelque chose et qu'ils ont aimé l'atelier d'expression. Un seul n'a pas aimé la façon dont les ateliers ont été présentés et dit n'avoir rien appris.

Ainsi je conclus que l'atelier a été profitable et qu'il serait intéressant que cette activité se poursuive dans les années futures.

(Louise Guay)

ANNEXE: M.

158

TEST VACHON 1° FORME - SECONDAIRE I, POLYVALENTE CHAVIGNY 26/05/81

		Vocabulaire			Compréhension texte										Total			Equiv. scol		→ CLASSE DANS LA $\overline{X}$
	SEXE	COTE BRUTE	RANG CENTILE	STANEUF	I.P.		D.		I.C.		S.		COTE BRUTE	RANG CENTILE	STANEUF	VOC. COMPR.	RANG CENTILE	STANEUF	ANNEE	MOIS	
1	M	20	39	5	2	1	6	3	5	2	4	2	17	12	3	37	21	3	6	nov.	→ 14 ont E.S. < SEC. I
2	F	22	49	5	8	4	8	3	7	3	9	4	32	76	7	54	67	6	secII	avr.	
3	F	14	10	3	6	3	5	2	3	2	5	2	19	18	3	33	13	3	5	mars	→ 10 ont E.S. > SEC. I
4	F	19	31	4	5	3	6	3	7	3	7	3	25	36	5	44	37	5	secI	nov.	
5	F	22	49	5	7	3	8	3	6	3	4	2	25	36	5	47	47	5	secI	mai	→ 5 ont E.S. = SEC. I
6	M	14		3	8	4	5	2	2	1	3	2	18	15	3	32	12	2	5	fév.	
7	M	8	1	1	1	1	3	1	2	1	3	2	9	1	1	17	1	1	3	juin	
8	M	16	17	3	7	3	6	3	7	3	5	2	25	36	5	41	29	4	6	avr.	
9	M	16	17	3	7	3	6	3	8	4	4	2	25	36	5	41	29	4	6	avr.	
10	F	14	10	3	4	2	6	3	5	2	6	3	21	24	4	35	17	3	5	mai	
11	F	14	10	3	7	3	7	3	3	2	7	3	24	31	5	38	23	4	6	déc.	
12	F	21	44	5	8	4	10	4	6	3	7	3	31	71	6	52	60	6	secII	fév.	
13	M	13	7	2	4	2	6	3	4	2	4	2	18	15	3	31	11	2	5	déc.	
14	M	15	14	3	8	4	10	4	8	4	5	2	31	71	6	46	44	5	secI	mars	
15	M	18	25	4	10	5	9	4	9	4	7	3	35	91	8	53	63	6	secII	mars	
16	M	30	97	8	8	4	9	4	8	4	9	4	34	86	7	64	94	8	secIV		
17	F	22	49	5	6	3	6	3	7	3	7	3	26	41	5	48	50	5	secII	oct.	
18	F	27	76	7	7	3	9	4	9	4	5	2	30	65	6	57	77	7	secII	nov.	
19	M	26	69	7	6	3	7	3	7	3	5	2	25	36	5	51	59	6	secII	janv.	M 17
20	M	14	10	3	4	2	5	2	3	2	5	2	17	12	3	31	11	2	5	déc.	F 12
21	F	22	49	5	9	4	10	4	8	4	9	4	36	95	8	58	80	7	secIII	janv.	
22	M	16	17	3	4	2	6	3	4	2	3	2	17	12	3	33	13	3	5	mars	
23	M	13	7	2	3	2	4	2	1	1	6	3	14	6	2	27	5	2	4	mai	
24	M	29	90	8	8	4	8	3	9	4	10	5	35	91	8	64	94	8	secIV		
25	M	22	49	5	9	4	9	4	8	4	7	3	33	81	7	55	71	6	secII	mai	
26	F	20	39	5	4	2	6	3	5	2	8	4	23	29	4	43	34	4	secI	sept.	
27	M	20	39	5	2	1	3	1	5	2	3	2	13	4	2	33	13	3	5	mars	
28	M	25	62	6	5	3	8	3	9	4	7	3	29	59	6	54	67	6	secII	avr.	
29	F	18	25	4	1	1	3	1	0	1	3	2	7	1	1	25	2	1	4	mars	
TOTAL		550			173		194		165		167		694			1244					
N. D'ELEVES		29																			
$\overline{X}$ CLASSE		19		4	6		7		6		6		24		5	43		4			
STACINQS						3		3		3		3									

		Année 79-80	Année 80-81
-1-	- Système récupération (classe attente+D.M.A.)	Fr.: 59	35
(6^{o} nov.)	- Adaptation scolaire M.S.A.	Ang.: 54	14
	- Classe: D.M.A. '80	Math: 41	24
-2-			
(sec II avr.)	- Classe: 6^{o} année rég.	Fr.: 77	82
		Ang.: 81	88
		Math: 86	89
-3-	- Classe: 6^{o} année rég.	Fr.: 74	56
(5^{o} mars)		Ang.: 68	61
		Math: 77	60
-4-	- Système récupération: D.M.A.	Fr.:	48
(sec I nov.)		Ang.:	36
		Math: 73	48
-5-	- 6^{o} rég.	Fr.: 76	71
(sec I mai)		Ang.: 75	58
		Math: 73	50
-6-	- 6^{o} rég.	Fr.: 71	55
(5^{o} fév.)		Ang.: 49	46
		Math: 69	43
-7-	- Système récupération: D.M.A.	Fr.: 63	49
(3^{o} juin)	- D.M.A.	Ang.: 77	39
		Math: 78	54

		Année 79-80	Année 80-81
-8- (6^{0} avr.)	- 6^{0} rég.	Fr.: 60	67
		Ang.: 64	59
		Math: 70	59
-9- (6^{0} avr.)	- 6^{0} rég.	Fr.: 82	73
		Ang.: 87	74
		Math: 89	77
-10- (5^{0} mai)	-6^{0} rég.	Fr.: 74	66
		Ang.: 84	72
		Math: 87	78
-11- (6^{0} déc.)	- 6^{0} reg.	Fr.: 84	76
		Ang.: 100	91
		Math: 78	75
-12- (Sec. II févr.)	- 6^{0} rég.	Fr.: 85	76
		Ang.: 92	88
		Math: 86	72
-13- (5^{0} fév)	- 6^{0} rég.	Fr.: 55	56
		Ang.: 56	43
		Math: 68	54
-14- (sec. I mars)	- 6^{0} rég.	Fr.: 70	67
		Ang.: 97	85
		Math: 76	77

		Année 79-80	Année 80-81
-15- (sec. II mars)	- 6° rég.	Fr.: 66	72
		Ang.: 75	62
		Math: 86	83
-16- (sec. IV)		Fr.:	93
		Ang.:	97
		Math:	94
-17- (sec. II oct)	- 6° rég.	Fr.: 82	69
		Ang.: 74	67
		Math: 70	68
-18- (sec. III nov.)	- 6° rég.	Fr.: 79	78
		Ang.: 85	87
		Math: 82	75
-19- (sec. II janv.)	- 6° rég.	Fr.: 84	70
		Ang.: 63	70
		Math: 85	85
-20- (5° déc.)	- Sec. I	Fr.: 33	47
		Ang.: 34	46
		Math: 41	44
-21- (sec. III janv.)	- 6° rég.	Fr.: 87	88
		Ang.: 84	88
		Math: 87	84

		Année 79-80	Année 80-81
-22- (5° mars)	- 6° rég.	Fr.: 76	62
		Ang.: 69	46
		Math: 65	53
-23- (4° mai)	- 6° rég.	Fr.: 69	69
		Ang.: 35	44
		Math: 76	64
-24- (sec. IV)		Fr.:	72
		Ang.:	80
		Math:	73
-25- (sec. II mai)	- 6° rég.	Fr.: 88	83
		Ang.: 87	93
		Math: 95	91
-26- (sec. I sept)	- 6° rég.	Fr.: 83	80
		Ang.: 84	89
		Math: 89	76
-27- (5° mars)	- sec. I Chavigny	Fr.: 52	48
		Ang.: 45	54
		Math: 43	51
-28- (sec. II avr.)	- 6° rég.	Fr.: 89	70
		Ang.: 77	80
		Math: 73	61

- DMA

Année 79-80	Année 80-81
Fr.: 79	61
Ang.: 80	48
Math: 83	51